



ACTIONS ET PROJETS INSPIRANTS POUR NOURRIR MON PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

REMERCIEMENTS

Les membres du comité de pilotage - ADEME, Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Direction générale de l'alimentation, Ministère de la Transition écologique, CGDD, Ministère de la Santé, Direction générale de la cohésion sociale, RnPAT, Terres en ville, Chambres d'agriculture France, France Urbaine - , les équipes des directions régionales de l'ADEME et des DRAAF qui ont contribué au repérage des initiatives et méthodes inspirantes, les chargé-es de mission PAT et les concepteur/rices des méthodes d'évaluation applicables aux PAT qui ont accepté de partager leur expérience.

CITATION DE CE DOCUMENT

ADEME, Quadrant Conseil & Soliance Alimentaire, 2023, Méthodes et expériences inspirantes pour évaluer mon projet alimentaire territorial (PAT)



Ce document est diffusé par l'ADEME :

ADEME
20, rue du Grésillé
BP 90 406 | 49 004 Angers Cedex 01

Numéro de contrat : 2022MA000219

Étude réalisée pour le compte de l'ADEME par : Quadrant Conseil
| Vincent Honoré, Noémie Lequet, Karine Sage & Soliance
Alimentaire | Marielle Martinez, Lisa Gerbal, Alice Atger, Valentine
Barilley

Conception graphique : Mélanie Maxin, Beau/Voir

Coordination technique : Isabelle Hébé, Sarah Martin, Alba
Departe et Sylvie Morroni

Direction/ Service : Direction Bioéconomie et Energies
Renouvelables | Service Agriculture, Forêts et Alimentation





PRÉAMBULE



Depuis 2016, l'ADEME accompagne le déploiement des projets alimentaires territoriaux (PAT) aux côtés des ministères en charge de l'alimentation, de l'écologie et de la cohésion des territoires, de la santé et des solidarités. Ces démarches offrent un cadre stratégique et fédérateur aux acteurs d'un territoire mobilisés sur la question de l'alimentation, contribuant ainsi à la prise en compte des objectifs du Programme National pour l'Alimentation (PNA) et de la Stratégie Nationale Alimentation Climat (SNANC) à venir. Les PAT ont vocation à mettre en cohérence l'ensemble des démarches agricoles et alimentaires locales qui répondent aux défis sociaux, environnementaux, économiques et de santé.

Plus de 400 PAT ont été lancés à ce jour, couvrant environ deux tiers du territoire national. Etant

donné le développement des PAT, il paraît essentiel de pouvoir évaluer leurs effets sur la transformation des systèmes alimentaires et agricoles.

Cet exercice reste cependant compliqué, notamment en raison de la grande hétérogénéité des PAT en termes de champs couverts, d'objectifs poursuivis et de leur caractère relativement récent pour la plupart d'entre eux.

Même si on peut déjà noter que les PAT permettent de mettre en relation des acteurs qui en général se connaissent mais ne travaillent pas ensemble pour développer des filières plus résilientes, d'autres initiatives vont plus loin pour développer une vision commune des enjeux et contraintes des acteurs et aussi pour reconnecter la production à la consommation.

Les travaux restitués ici permettent :

- d'une part de partager des exemples de démarches exemplaires et d'actions inspirantes qui même si ils n'ont pas fait l'objet d'une évaluation « méthodologique » ont permis des avancées concernant la transition agricole et alimentaire des territoires » **C'EST L'OBJET DU VOLET 1 QUI FIGURE DANS LE PRÉSENT DOCUMENT.**
- d'autre part d'identifier les méthodes et outils disponibles, autoporteurs et gratuits pour réaliser l'évaluation d'un PAT » **C'EST L'OBJET DU VOLET 2 DISPONIBLE EN LIGNE.**

Ils mettent également en exergue les conditions de réussite d'un PAT

L'analyse montre le besoin d'information, de formation et d'accompagnement des acteurs sur

les enjeux, intérêts et appropriation des démarches pour mener une évaluation de son PAT.

L'évaluation ne se limite pas à un suivi d'indicateurs. Un PAT engendre une dynamique et des actions souvent longues à mettre en place et difficilement mesurables par des indicateurs chiffrés. Souhaitons que ces travaux contribuent à l'évolution de ce dispositif important et à mieux objectiver ses effets pour la transition agricole et alimentaire.

”

JÉRÔME MOUSSET, DIRECTEUR BIOÉCONOMIE ET ENERGIES RENOUVELABLES

SARAH MARTIN, CHEFFE DU SERVICE AGRICULTURE, FORÊTS ET ALIMENTATION



LES ÉLÉMENTS CLÉS DES
ACTIONS ET PROJETS
ALIMENTAIRES TERRITORIAUX
(PAT) INSPIRANTS POUR DES
PAT QUI CHANGENT LA DONNE

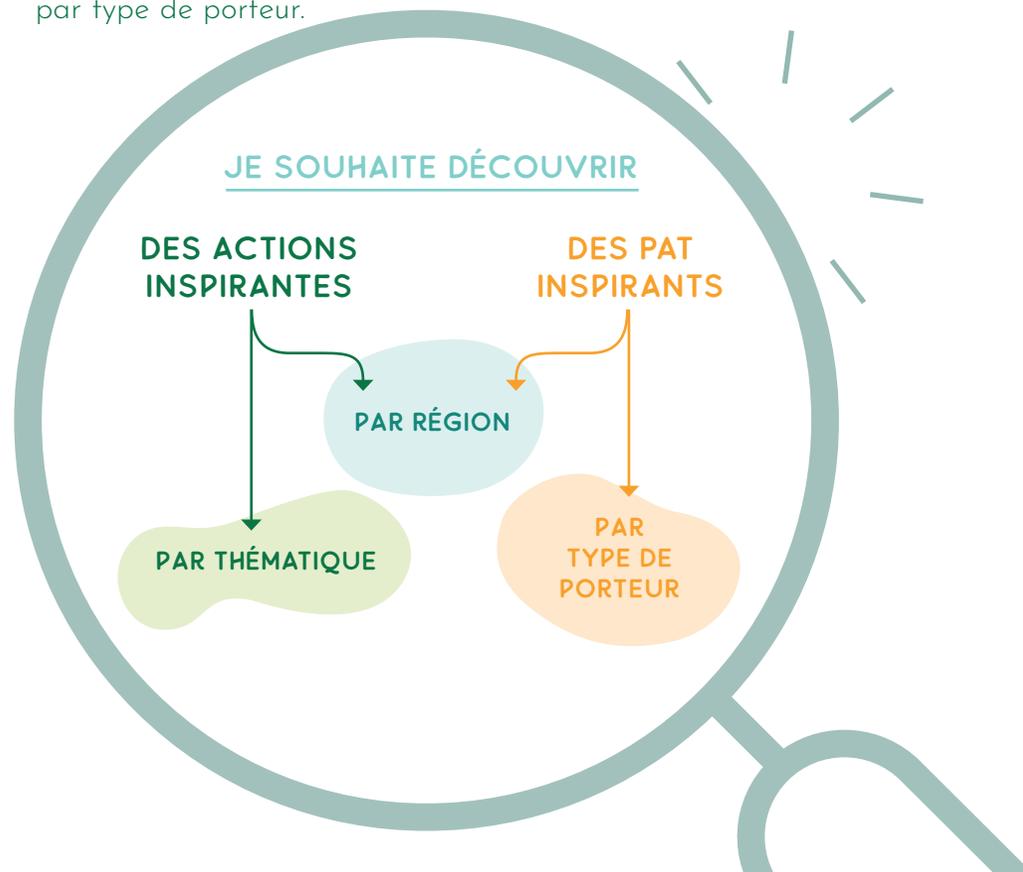
DES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX (PAT) QUI CHANGENT LA DONNE



C'EST QUOI UN PAT INSPIRANT ?

Un **travail collectif** avec les acteurs des territoires a permis de formuler des critères permettant de caractériser d'une part les PAT inspirants et d'autre part des actions inspirantes. Retrouvez le détail des critères utilisés pour les PAT [ici](#) et pour les actions [là](#).

C'est sur la base de cette grille d'analyse que **21 actions et 5 PAT** ont été sélectionnés. Ils font chacun l'objet d'une fiche que vous pouvez découvrir par thématique, par région et par type de porteur.

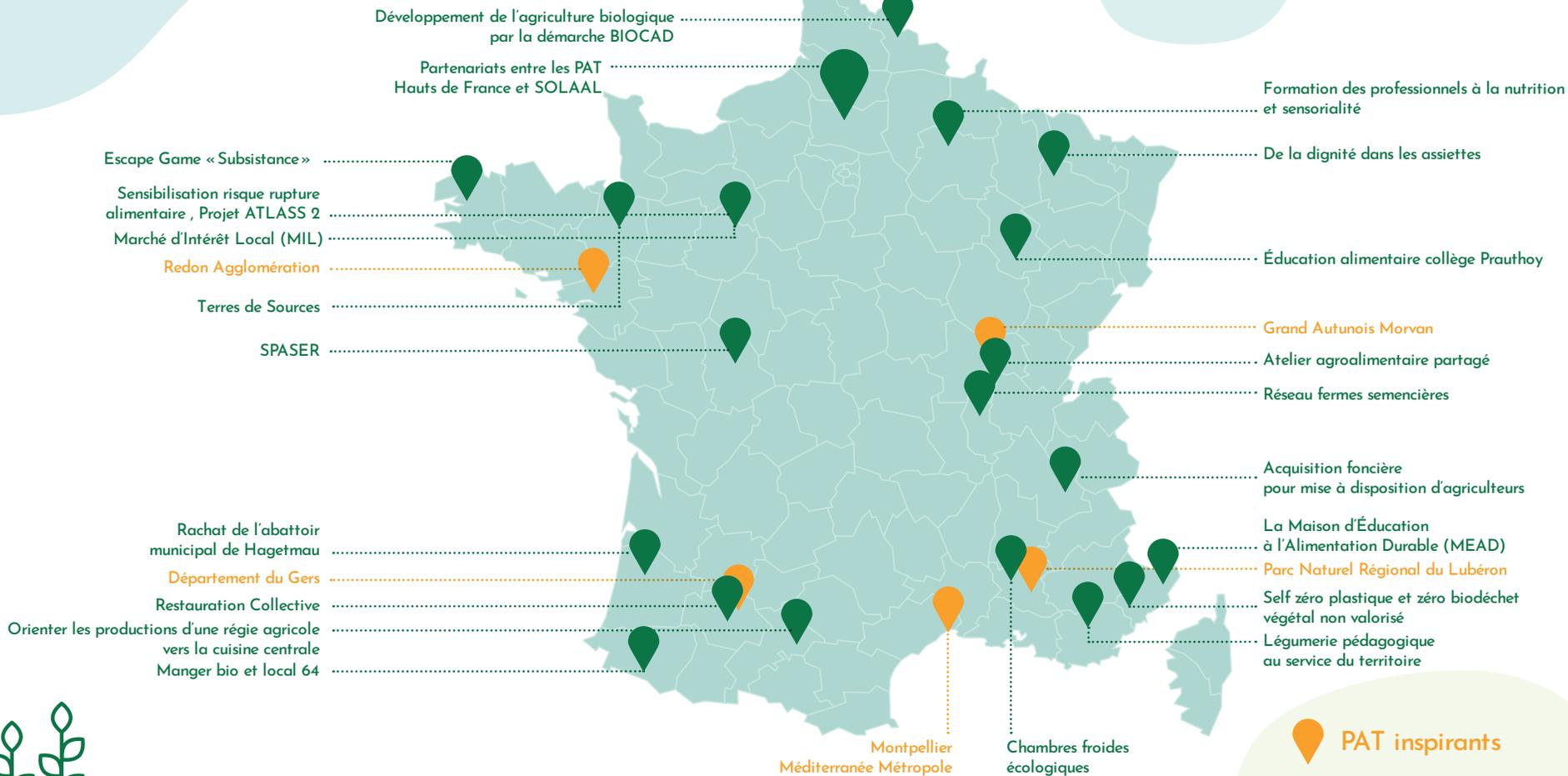


DÉCOUVRIR DES PAT ET DES ACTIONS INSPIRANTES... PAR RÉGION

DES ACTIONS
INSPIRANTES

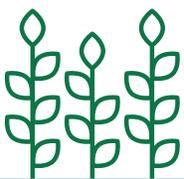
DES PAT
INSPIRANTS

PAR RÉGION



 PAT inspirants

 Actions inspirantes



DÉCOUVRIR DES ACTIONS INSPIRANTES... SUR LES THÉMATIQUES CLÉS DES PAT



LA RESTAURATION COLLECTIVE DURABLE

- Manger Bio et local 64 - Département Pyrénées Atlantiques
- Éducation alimentaire au collège de Prauthoy - PETR Pays de Langres
- Axe restauration collective du PAT du Pays d'Armagnac

FONCIER AGRICOLE ET INSTALLATION

- Acquisition foncière de Grenoble - Alpes Métropole pour mise à disposition d'agriculteurs
- Orienter les productions d'une régie agricole vers la cuisine centrale de la ville de Toulouse

LES OUTILS DE PROXIMITÉ

- Rachat de l'abattoir municipal par le PETR Adour Chalosse Tursan
- Atelier agroalimentaire partagé - CC Clunisois
- Légumerie au service du territoire de la ProvenceVerte

LOGISTIQUE ALIMENTAIRE

- Marché d'Intérêt Local (MIL) - PNR du Perche

LES ACHATS PUBLICS RESPONSABLES

- Schéma de promotion des achats publics socialement et économiquement responsables (SPASER) - Grand Poitiers

LA SENSIBILISATION DES ÉLUS

- Sensibilisation au risque de rupture alimentaire - Projet ATLASS 2, PNR du Perche



LA PRÉCARITÉ ET LA SOLIDARITÉ ALIMENTAIRE

- La dignité dans les assiettes - Pays Terres de Lorraine
- Partenariats entre les PAT Hauts de France et SOLAAL Hauts-de-France

L'ÉDUCATION ALIMENTAIRE

- Éducation alimentaire au collège de Prauthoy
- Escape game Subsistance - Ville de Brest

LE LIEN NUTRITION SANTÉ

- Formation des professionnels à la nutrition et sensorialité - Maison de la nutrition Champagne Ardenne
- Escape game Subsistance - Ville de Brest

PILOTAGE, GOUVERNANCE, COMMUNICATION

- La Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable (MEAD) - Mouans Sartoux



LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES

- Terres de Sources - Eau du Bassin Rennais Collectivité

LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET AGRICOLE

- Partenariats entre les PAT Hauts de France et SOLAAL Hauts-de-France

PRATIQUES AGRICOLES DURABLES

- Développement de l'agriculture biologique par la démarche BIOCAD - Douaisis Agglo

DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES ÉCOLOGIQUES

- Construction de chambres froides écologiques - Grand Avignon

LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

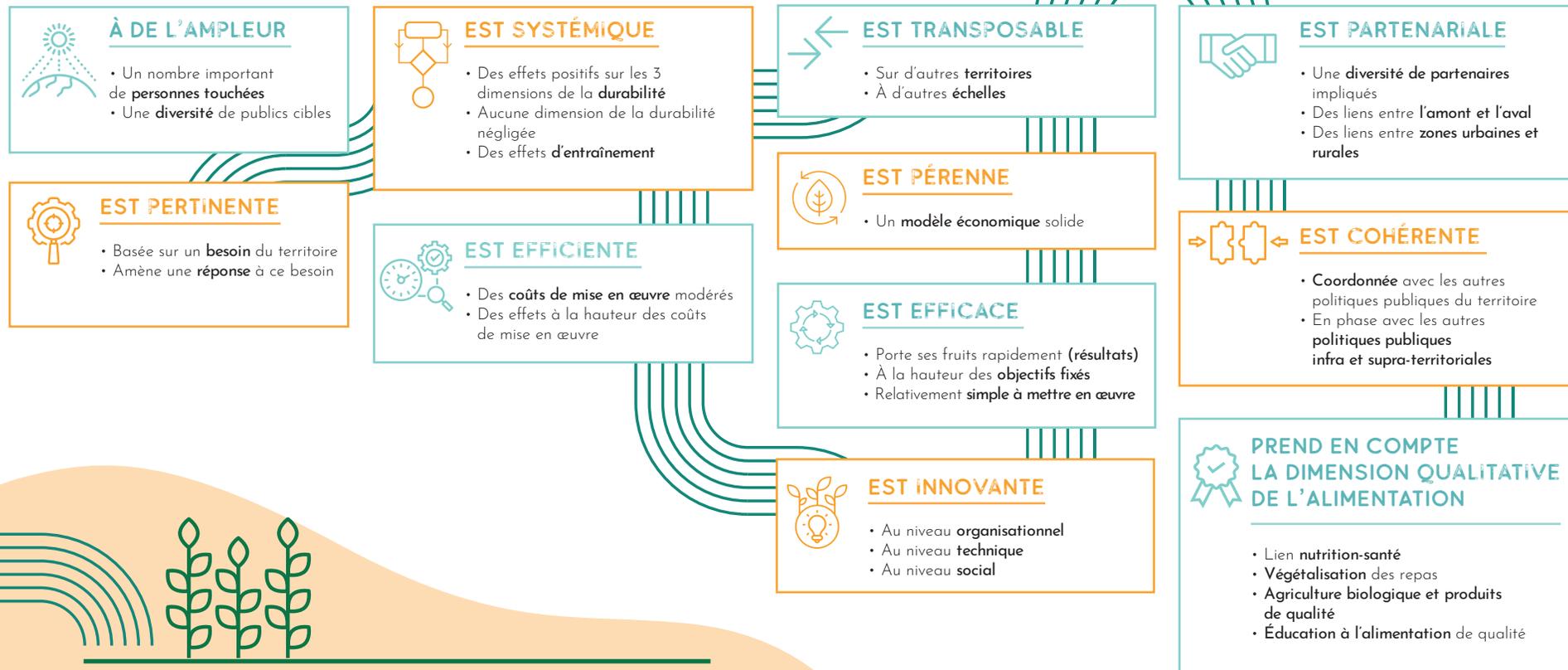
- Self zéro plastique et zéro biodéchets végétal non valorisé - Commune de Saint Vallier de Thieu

ADAPTATION AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

- Réseau de fermes semencières - Métropole de Lyon



DANS LE CADRE D'UN PAT, UNE ACTION INSPIRANTE SE CARACTÉRISE PAR LE FAIT QU'ELLE...



Les caractéristiques listées ont été recueillies auprès d'acteurs de terrain. Elles ne constituent pas un listing exhaustif des critères d'appréciation d'une action. Elles ne doivent pas forcément être toutes remplies pour qu'une action soit considérée comme « inspirante », chaque action pouvant se distinguer au titre d'une ou plusieurs de ces caractéristiques. Dans le cadre de l'élaboration d'une action de PAT, il semble toutefois intéressant de s'interroger sur l'ensemble de ces critères pour optimiser les résultats obtenus.

LES CLÉS DE RÉUSSITE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS



La recherche d'une **VISION COMMUNE** entre les acteurs lors de la phase d'émergence, le dépassement des clivages



Le **SOUTIEN ET PORTAGE POLITIQUE, L'ENGAGEMENT** des élus et leur volonté de faire le lien avec d'autres politiques publiques et projets



Le choix du bon **ÉCHELON TERRITORIAL** et la recherche de cohérence avec d'autres politiques publiques (infra et supra-territoriales) pour la mise en œuvre des actions



Le caractère **PARTENARIAL**, la **MOBILISATION**, la **MOTIVATION** et l'**IMPLICATION** de l'ensemble des acteurs et des énergies du système alimentaire, l'appui sur des structures, partenaires et projets déjà existants sur le territoire



La posture et les moyens **D'ANIMATION DE LA DÉMARCHE** : ressources humaines, outils, motivation et formation des chargés de missions, etc.



L'effort de **TRANSVERSALITÉ** avec d'autres services de la collectivité et politiques publiques



L'implication des **PARTENAIRES** (techniques, publics, privés...)



Donner de la **VISIBILITÉ**
et de la **LÉGITIMITÉ** aux différentes
initiatives territoriales en lien avec
l'agriculture et l'alimentation durable.



Créer un **TERREAU FERTILE** pour la mise
en place de projets grâce notamment
aux phases **D'INTERCONNAISSANCE**
et de mise en réseaux.

LES APPORTS DU DISPOSITIF PAT DANS LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS



Proposer un **CADRE** et afficher
une volonté **POLITIQUE** permettant
l'accès aux ressources nécessaires
pour l'expérimentation, le déploiement
d'action et leur amplification.

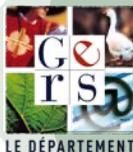


Appréhender l'alimentation de manière
SYSTÉMIQUE et **TRANSVERSALE**,
afin de mettre en **COHÉRENCE**
les initiatives du territoire.

DÉCOUVRIR DES PAT INSPIRANTS... RELEVANT DE DIFFÉRENTS TYPES DE PORTEURS



UN CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Département
du Gers



UN PARC NATUREL



PNR
du Lubéron



UNE COMMUNAUTÉ D'AGLOMÉRATION



Redon
Agglomération



UNE MÉTROPOLE



Montpellier
Méditerranée
Métropole



UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Grand Autunois
Morvan

UN PAT INSPIRANT, C'EST UN PAT QUI SE CARACTÉRISE PAR LE FAIT QU'IL...



Les caractéristiques listées ont été recueillies auprès d'acteurs de terrain. Elles ne constituent pas un listing exhaustif des critères d'appréciation d'un PAT. Le caractère «inspirant» du PAT est fortement lié au contexte territorial, un PAT pouvant être inspirant sur un critère en particulier qui fait qu'il se distingue. Mais l'ensemble de ces caractéristiques, combinées et investies à des niveaux différents selon le contexte du PAT, vont contribuer à la capacité des PAT à avoir des effets sur la transition du système alimentaire territorial.

LES CLÉS DE RÉUSSITE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PAT



Le **PORTAGE POLITIQUE** sur le long terme, **L'ENGAGEMENT** des élus et leur volonté de faire le lien avec d'autres politiques publiques et projets



Des **MOYENS DÉDIÉS**, une **LIGNE BUDGÉTAIRE** affectée à l'animation du projet, une équipe dédiée pérenne



Un **CADRE STRATÉGIQUE DÉFINI**, avec une **FEUILLE DE ROUTE CONSTRUITE**, et une idée claire des partenaires et moyens alloués à chaque action



Envisager les actions à **DIFFÉRENTES ÉCHELLES** : travail avec territoires voisins, relation avec les communes, coopération internationale...



Une forme de **SOUPLESSE** et d'adaptation : répondre aux opportunités, **S'ADAPTER AUX CONTRAINTES**, ne pas compter sur le linéaire



LÉGITIMER la place de **l'ALIMENTATION** dans le spectre des politiques publiques territoriales. Trouver et donner des moyens pour un **CHANGEMENT D'ÉCHELLE**, en accompagnant les initiatives locales.



Agir **DE MANIÈRE SYSTÉMIQUE** dans tous les champs de l'alimentation (économie, environnement, social, urbanisme, culturel, santé...), pour **ATTEINDRE LE MAXIMUM DE RÉSULTATS** et dépasser le fonctionnement en silo.

LES 4 APPORTS-CLÉS DU DISPOSITIF PAT POUR LES TERRITOIRES



Poser un **CADRE DÉFINI, ASSUMÉ ET PARTAGÉ**, qui vise un changement vers une meilleure durabilité du système alimentaire, et **LE DOTER DE MOYENS** (humains et financiers) pour assurer ses objectifs.



Mettre autour de la table des acteurs qui n'ont **PAS L'HABITUDE DE COLLABORER**, pour agir sur toute la chaîne alimentaire et **DÉPASSER LES CLIVAGES**.



SOMMAIRE

1. 5 PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX (PAT) INSPIRANTS	P.18
1. Le PAT du Grand Autunois Morvan	p. 19
2. Le PAT du département du Gers	p. 26
3. Le PAAT de Redon Agglomération	p. 33
4. Le PAT du Luberon	p. 40
5. La P2A de Montpellier Méditerranée Métropole	p. 47
2. 21 ACTIONS INSPIRANTES DÉVELOPPÉES OU SOUTENUES DANS LE CADRE DE PAT	P.54
1. Manger bio et local 64	p. 55
2. Éducation alimentaire au collège de Prauthoy	p. 61
3. Restauration collective	p. 67
4. Acquisition foncière pour mise à disposition d'agriculteurs	p. 73
5. Orienter les productions d'une régie agricole vers la cuisine centrale	p. 79
6. Rachat de l'abattoir municipal par le PETR	p. 85
7. Atelier agroalimentaire partagé	p. 91
8. La légumerie pédagogique	p. 97
9. Le MIL Perche	p. 103



SOMMAIRE [suite]

10. Articulation du SPASER avec le PAT	p. 109
11. De la dignité dans les assiettes	p. 115
12. Partenariats avec SOLAAL Hauts-de-France.....	p. 122
13. Escape game Subsistance	p. 127
14. Formation des professionnels à la nutrition et sensorialité	p. 133
15. La Maison d'éducation à l'alimentation durable	p. 139
16. Terres de sources	p. 145
17. Sensibilisation au risque de rupture alimentaire	p. 151
18. Développement de l'agriculture biologique par la démarche BIOCAD	p. 157
19. Subvention pour la construction de chambres froides écologiques	p. 163
20. Self zéro plastique et zéro biodéchet végétal	p. 169
21. Réseau de fermes semencières	p.175

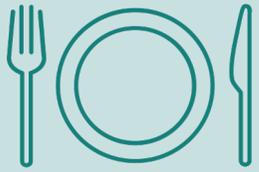


5 PROJETS
ALIMENTAIRES
TERRITORIAUX
INSPIRANTS



#1 LE PAT DU
GRAND
AUTUNOIS
MORVAN





LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU GRAND AUTUNOIS MORVAN



PRÉSENTATION

Porteur : Communauté de communes du Grand autunois Morvan (CCGAM)

Localisation : Saône-et-Loire (71)

État d'avancement : Engagé depuis 2012

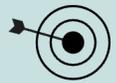
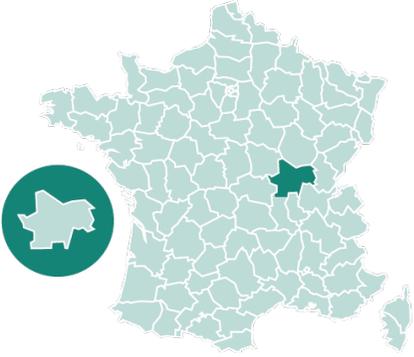
Spécificité territoriale : Territoire périurbain/rural, prédominance élevage bovin allaitant

Taille : 1 EPCI, 55 communes, 35 592 habitants



LE CONTEXTE

La communauté de communes s'empare en 2012 des questions agricoles lors de l'annonce de fermeture de l'abattoir local et d'une grosse mobilisation pour le sauver. Entre 2014 et 2018, la CCGAM travaille sur la structuration de filières agricoles. Entre 2018 et 2021, le chantier est élargi à la restauration collective, l'éducation alimentaire et le gaspillage. Entre 2021 et 2023, la feuille de route s'oriente sur la santé environnementale, la transition écologique, l'installation agricole et la communication avec d'autres territoires.



3 GRANDS OBJECTIFS :

1

Structurer les filières locales alimentaires notamment la filière viande autour de l'abattoir communautaire

2

Développer la consommation alimentaire locale de saison et de qualité, en particulier grâce à l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux

3

Sensibiliser le public aux productions alimentaires locales, de saison et de qualité : charte graphique, portes ouvertes, animations

UN PAT QUI SE DISTINGUE PAR...

- » Un travail très approfondi et mené sur le long terme de **structuration des filières agricoles**, permettant de mener ensuite des actions plus larges
- » La **qualité du partenariat** avec les acteurs du monde agricole (associations, GIEE de l'Autunois...) et notamment la **Chambre d'agriculture**

4 CHIFFRES CLÉS



400 000 euros

De budget 2021-2023 dédié pour le PAT



6 postes

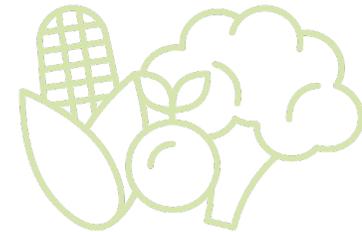
D'ingénierie (chambres et associations) ont été créés de manière indirecte par la dynamique PAT



90% de la viande vendue dans un magasin GMS local est d'origine locale (2021)



32% des aliments consommés par les enfants de primaire sont issus du territoire (2022)



UN PAT INSPIRANT

UN PAT TOURNÉ VERS L'OPÉRATIONNEL

- La politique agricole s'est tout de suite tournée vers des **actions opérationnelles**, sans faire de diagnostic formalisé pour montrer rapidement la force d'action du PAT aux acteurs investis.
- Un poste à temps plein sur les questions agricoles est **financé depuis 2012**. L'abattoir représente le 2^{ème} **plus gros investissement** de la communauté de communes.

UN PROJET QUI TOUCHE, DE MANIÈRE ÉVOLUTIVE, TOUTES LES THÉMATIQUES

- Après **des débuts très agricoles**, (autour de l'abattoir et de la filière viande) le PAT s'est élargi à d'autres thématiques, comme la restauration collective, la transition écologique, la répartition de la valeur sur le territoire, la santé environnementale et la communication avec d'autres territoires.
- Ces thématiques sont vues comme la **suite logique** du travail effectué sur la structuration des filières. La **précarité alimentaire et l'installation** sont aussi des sujets de plus en plus présents dans le PAT.

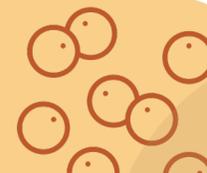
« On ne trouvera jamais le mouton à 5 pattes qui sait faire toutes ces actions, là on a des spécialistes de leur domaine. C'est bien pour la dynamique partenariale et en expertise, car les agriculteurs attendent des experts en face d'eux. »

UN PAT MULTI-ACTEURS

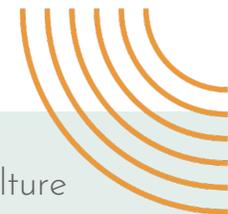
- Depuis plusieurs années, beaucoup de **partenariats avec des acteurs locaux** (CPIE, associations locales, aide alimentaire, chambre d'agriculture, GIEE, institutions, ...) Cela permet aussi d'avoir des **formations par les pairs**, avec un langage commun.
- Le PAT a été l'occasion d'un **décloisonnement des services** de la CCGAM (600 agents), de développer les réflexes d'aller voir ses collègues pour travailler sur plusieurs thématiques à la fois.
- Une **gouvernance innovante** qui rassemble élus et professionnels : création en 2014 de **la commission paritaire des affaires agricoles**, composée à 50% d'élus et à 50% de professionnels, qui traite de tous les sujets agricoles.

UN PAT ÉVOLUTIF, QUI A MIS EN PLACE UNE DÉMARCHE D'AUTO-ÉVALUATION

- Travail avec les **territoires voisins**, sans s'arrêter aux frontières administratives de la CCGAM : Département, PNR du Morvan, communautés de communes voisines accompagnées dans le développement du PAT.
- **De nombreuses interventions** dans d'autres territoires pour parler du PAT partout en France.



POUR QUELS RÉSULTATS ?



»»» **Un abattoir intercommunal** : une filière viande locale sauvegardée

»»» **Structuration d'une filière légumineuses** : expérimentation sur des petites surfaces, 8 hectares (lentilles, pois chiches) cette année **et 4 agriculteurs** concernés. Le rendement atteint en moyenne 8 qt/ha, et la production est valorisée en magasins de producteurs et restauration collective. Une dizaine de producteurs participent aux visites de terrain et montrent de l'intérêt

»»» Accompagnement à la certification HVE d'agriculteurs : création d'un **collectif « multi-productions » de 37 personnes**, soit près de **7000 hectares** concernés sur la collectivité, financement des formations et réunions d'échanges

»»» **Création de 4 postes** à la Chambre d'agriculture sur le développement et l'accompagnement des filières légumineuses, maraîchage, HVE, points de vente collectifs ainsi que **2 postes** dans des associations locales

»»» Un partenariat entre des acteurs économiques : éleveurs, abattoir, chevillard, GMS et restauration collective, depuis plus de 10 ans, en faveur de la commercialisation de la viande bovine locale : **100% viande bovine locale à la cantine , 90% dans la GMS partenaire**



« Les agriculteurs en particulier n'aiment pas la réunionite, ils s'essouffent vite si on ne leur donne pas tout de suite des opportunités concrètes »





LES ACTIONS PHARES



- » Expérimentation du logiciel Nona
Un des territoires pilotes pour le développement du logiciel Nona (ex-Maïa), un outil de gestion pour la restauration collective développé par une start-up française.



- » Production Haute Valeur Environnementale niveau 3
Collectif multi-productions engagé sur la certification HVE (37 exploitations), ce qui permet aux exploitations d'échanger sur leurs pratiques.



- » Installation agricole et énergies renouvelables
Action nouvellement lancée (2023) : réalisation d'une étude en partenariat avec la Chambre d'agriculture pour recenser le potentiel en énergie renouvelable dans les exploitations du territoire (notamment toitures en photovoltaïques) et référencer les exploitations à reprendre dans les 5 à 10 ans afin de définir les enjeux pour le territoire et les actions à mener à court et moyen terme.

- » Structuration des filières locales
Filière viande bovine, maraîchage, diversifications : légumineuses, agro-foresterie, HVE en lien avec les outils locaux pour la valorisation : abattoir, outils de transformation, restauration collective, magasin de producteurs, marchés, GMS...



- » Précarité alimentaire en milieu rural
Création de plusieurs groupes de personnes en précarité alimentaire sur le territoire avec diverses animations : ateliers culinaires, repas partagés, jardins partagés, sensibilisations... Ces ateliers sont animés par une association locale (Les Ateliers Nomades) en partenariat avec des associations d'aide alimentaire locales.
- » Fête Alim'En Terre
En septembre 2023, organisation d'une manifestation à l'échelle du territoire pour rassembler les acteurs de l'agriculture et de l'alimentation et le grand public. L'objectif : promouvoir toutes les actions menées dans le cadre du PAT : atelier cuisine collective (légumineuses, pain au levain, soupe gauloise...), contes, défis cuisine, spectacle, parcours sensoriel...



QUELS ENSEIGNEMENTS ?

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- » Le PAT est encore **peu connu des habitants**, même s'ils en connaissent quelques actions : un travail est engagé en ce sens
- » La population a été un peu **laissée de côté** en travaillant principalement sur l'opérationnel et le monde des professionnels

« Dans les forces du PAT, c'est qu'on mène tout de manière collective, tous les agriculteurs y vont ensemble et sans cloisonnement »

« Il faut repérer les leaders qui vont emmener les autres, et continuer à entretenir ces têtes de réseau »



LES CLÉS DE RÉUSSITE

- » Une forte volonté politique avec la création d'un poste à temps plein depuis 2014 sur les questions agricoles et le PAT
- » Une bonne connaissance du territoire et de son **agriculture** pour écrire des projets et engager des actions « réalistes »
- » La cohésion et l'implication des **acteurs du territoire**, avec un engouement dépassant les attentes
- » Le **facteur humain** : lien très fort entre l'équipe du PAT, agents et élus, et **les acteurs du monde agricole**, en particulier grâce à la commission paritaire des affaires agricoles

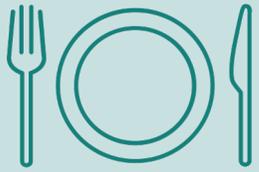
POUR ALLER PLUS LOIN :

<https://www.grandaunoismorvan.fr/-economie/projet-alimentaire-territorial-860.html>



#2 LE PAT DU
DÉPARTEMENT
DU GERS





LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT) DU DÉPARTEMENT DU GERS



PRÉSENTATION

Porteur : Département du Gers

Localisation : Gers (32)

État d'avancement : opérationnel depuis 2021

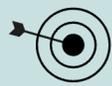
Spécificité territoriale : Territoire rural et peu dense, très agricole, aux productions diversifiées

Taille : 15 EPCI, 461 communes, 191 283 habitants



LE CONTEXTE

Le département, en concertation avec les collectivités, investit dans la restauration collective durable dans les collèges depuis près de 10 ans. En 2019, une dynamique de travail en commun émerge. Un diagnostic effectué en 2020 permet d'identifier de premiers défis, puis un premier programme d'actions en 2021. L'existence de plusieurs PAT sur le territoire du département fait apparaître des besoins de coordination, une dynamique poussée par la DRAAF. Un conseil de coordination animé par le Département a donc été créé intégrant les PAT des EPCI afin de mutualiser et optimiser les actions déployées sur le territoire gersois.



4 OBJECTIFS FONDAMENTAUX

1 vision : Renforcer l'articulation entre « bien produire » et « bien manger »

1

Une restauration hors domicile qui s'approvisionne localement

2

Un territoire résilient, fort de ses circuits de proximité et de son agriculture locale et durable

3

Une alimentation locale et de qualité accessible à tous

4

Des Gersois liés à leur territoire, aux acteurs agricoles et alimentaires et conscients de leurs enjeux

UN PAT QUI SE DISTINGUE PAR...

- » Le passage à l'échelle départementale des PAT infra, un rôle de coordination appuyé par des instances dédiées
- » Un PAT considéré comme une politique cadre de long terme, qui va au-delà de la somme des actions des PAT infra-départementaux

3 CHIFFRES CLÉS



3 EPCI et 2 PETR

Participent au conseil de coordination du PAT Gersois



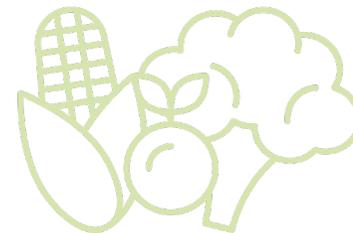
590 000 euros

D'aides issues du Plan France Relance



150 personnes

Ont contribué à l'élaboration du projet



UN PAT INSPIRANT

UNE COORDINATION INNOVANTE

- 
- Une posture innovante de **coordination** des PAT infra-départementaux, avec la création d'un **conseil de coordination** (constitué des techniciens des EPCI) et d'une charte
-

UN PORTAGE POLITIQUE IMPORTANT

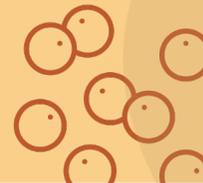
- 
- Un PAT assumé comme une **véritable politique** territoriale long terme
 - Le programme d'actions correspond à une stratégie territoriale, **sans être la somme des actions des PAT infra-territoriaux**
 - Le PAT est considéré comme un **document cadre**
-

UN PAT OPÉRATIONNEL

- 
- La stratégie alimentaire est renforcée par un poste d'animation pérenne : un **poste permanent de titulaire fonctionnaire**
 - Un **budget dédié**
 - L'animateur garde le temps de pouvoir **s'adapter aux différents AAP et AMI publics** pour aider les porteurs de projets à y répondre et ainsi participer à l'essaimage des actions
-

UN PAT ÉVOLUTIF ET ADAPTÉ À SON CONTEXTE

- 
- Les ambitions ne sont pas hors sol, les actions se construisent **autour des compétences** cumulées EPCI/département
 - Le PAT évolue au gré des **opportunités financières**
 - Les techniciens membres du groupe de coordination sont force de proposition
-



POUR QUELS RÉSULTATS ?

- » Des actions testées au niveau d'un EPCI puis **répliquées à l'échelle du département** (formation délocalisée du CNFPT, outil d'animation 3D pour sensibiliser à l'alimentation durable)
- » La création de partenariats et d'un **réseau à l'échelle départementale**
- » Des acteurs qui **pour la première fois collaborent** : structures agricoles et d'aide alimentaire...
- » Des actions opérationnelles **mises en place tôt** dans le cycle de projet

”



« On a réussi à créer une mayonnaise locale »





LES ACTIONS PHARES



PRÉCARITÉ
ALIMENTAIRE

- »» Coordination des démarches d'accessibilité sociale à l'alimentation locale et « de qualité »
Partenariat conventionné avec le GIP Gers Solidaire



SENSIBILISATION À
L'ALIMENTATION
DURABLE

- »» Accompagnement des établissements de la restauration collective au changement de pratique par une diététicienne-nutritionniste
Une quinzaine d'établissements accompagnés
- »» Ateliers intergénérationnels Planet@liment
4 ateliers réalisés dans 4 villes
- »» Formation des aides à domicile
Près de 30 agents sensibilisés



RESTAURATION
COLLECTIVE

- »» Animation d'un travail sur l'émergence d'un projet logistique alimentaire
Construction d'un projet collectif territorial pour 2024
- »» Achat de matériel pour la restauration collective
Achat de petit matériel pour les collèges certifiés Ecocert En Cuisine niveau 3 (100% bio) et de matériel tournant pour la transformation de légumes bruts



PRODUCTION
AGRICOLE

- »» Déploiement de la filière céréales et légumineuses par Bio du Gers
Investissements dans du matériel agricole mutualisé (stockage, séchage, transformation, conditionnement) et accompagnement d'un collectif d'agriculteurs (création d'une CUMA) pour le déploiement de la filière
- »» Création de la couveuse GERsMES (espace test agricole)
Trois lieux tests en cours, recherche de candidats et d'autres lieux tests d'accueil adaptés aux potentiels projets et travail au déploiement de tests en collectif



QUELS ENSEIGNEMENTS ?

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- » Des difficultés pour atteindre les citoyens.
- » Malgré le caractère profondément partenarial, le PAT a du mal à se positionner entre les actions micro-locales et une échelle supérieure.
- » Besoin d'influer davantage les autres politiques publiques dont la compétence ne relève pas du département.



LES CLÉS DE RÉUSSITE

- » Une construction des fiches actions « souple » afin de s'adapter aux opportunités de financement et permettre que le PAT soit évolutif
- » La disponibilité des élus locaux lors de la construction de la stratégie
- » Le conseil de coordination qui rassemble les techniciens des EPCI investis dans la démarche

« A notre échelle, notre niveau d'impact s'observe avant tout au niveau de nos partenaires, de la dynamique d'acteurs. Les impacts sur les bénéficiaires viendront dans un 2^{ème} temps. »

« La coordination des démarches est l'ADN de notre PAT, que nous nommons volontairement catalyseur »



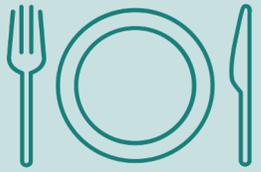
POUR ALLER PLUS LOIN :

<https://www.gers.fr/aides-infos-pratiques/le-projet-alimentaire-territorial>



#3 LE PAAT DE
REDON
AGGLOMÉRATION





LE PROGRAMME AGRICOLE ET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE (PAAT) DE REDON AGGLOMÉRATION



PRÉSENTATION

Porteur : Communauté d'agglomération de Redon

Localisation : Ile-et-Vilaine (35)

État d'avancement : opérationnel depuis 2019

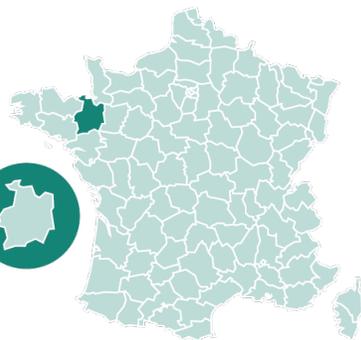
Spécificité territoriale : Territoire rural, indicateurs de pauvreté supérieurs à la moyenne régionale

Taille : 1 EPCI, 31 communes, 66 478 habitants



LE CONTEXTE

Redon Agglomération se lance dans une démarche de co-construction de la charte de son PAT en 2016. Le début du projet se concentre dans un premier temps sur l'alimentation, avec des actions autour du bien manger. Le PAT fait l'objet d'une délibération officielle en 2017 et est labellisé niveau 1 en 2021.



3 AXES STRUCTURANTS :

1

Une agriculture à taille humaine, préservant les ressources naturelles et assurant le respect des hommes et des femmes

2

Des produits alimentaires locaux, sains, de qualité, accessibles à tous et vecteurs de santé

3

Un engagement de tous dans une démarche de développement durable, transversale et partenariale

UN PAT QUI SE DISTINGUE PAR...

- » Un **portage** politique fort qui permet des moyens importants et qui positionne le PAT comme une politique structurante.
- » Une forte **intégration** des objectifs du PAT dans les autres politiques publiques (gestion de l'eau, santé, PCAET ...).

3 CHIFFRES CLÉS



150 personnes

Ont participé à l'élaboration de la Charte.



1 étape d'évaluation

Réalisée en 2021.



1,4 ETP

Soit 2 agents chargés de la mise en œuvre des actions de la Charte.



UN PAT INSPIRANT

UN PAT TOURNÉ VERS L'OPÉRATIONNEL

- Un choix assumé de minimiser les moyens sur le diagnostic pour **démarrer plus rapidement** la mise en place d'actions opérationnelles.
- Une **augmentation progressive des moyens** dédiés à l'animation du PAT : de 0,7 à 1,4 ETP aujourd'hui.
- Un budget dédié déterminé chaque année, néanmoins peu suffisant par rapport aux ambitions du projet.

UN PROJET QUI TOUCHE, DE MANIÈRE ÉVOLUTIVE, TOUTES LES THÉMATIQUES

- Une entrée initiale tournée vers l'alimentation, avec des actions dites « **consensuelles** » sur la consommation, la sensibilisation au bien manger.
- Dans un 2^{ème} temps, l'évaluation du PAT ainsi que le travail sur le projet de territoire de la collectivité en 2021 fait ressortir la **thématique agricole comme essentielle**.
- Le PAT capitalise donc sur une dynamique d'acteurs propulsée lors des premières années pour **s'emparer en 2023** de sujets et d'actions qui cristallisent davantage de confits et désaccords.

UN PAT PORTÉ POLITIQUEMENT

- Un portage fort du Vice-Président et de quelques élus.
- Un **accompagnement des communes**, sur la sollicitation de l'enveloppe cantine du plan de relance par exemple.
- La mise en place de **formations spécifiques**
- Le budget dédié.

UN PAT MULTI-ACTEURS

- Un Vice-Président convaincu de la nécessité de **partenariat public-privé** pour maximiser les efforts dans la même direction
- Un PAT engagé dans le **programme TES** (Transition Ecologique et Sociétale), qui regroupe les Mines de Nantes et un groupe de chercheurs qui les accompagne sur l'inclusion des partenariats publics privés et des citoyens dans les transitions).
- Une **culture forte du travail partenarial** voire coopératif sur le territoire.
- Des efforts sur le temps de l'**interconnaissance** afin de sortir des logiques de défiance.
- Un PAT qui **requestionne** en permanence ses outils de gouvernance afin de les ajuster.
- Une réflexion sur l'inclusion des acteurs dans une logique **don/contre don**.

UN PAT ÉVOLUTIF ET QUI A MIS EN PLACE UNE DÉMARCHE D'AUTO-ÉVALUATION

- Mise en place d'une **démarche de suivi-évaluation** en 2021, effectuée par une stagiaire
- **Grille de suivi** des publics touchés par action
- A permis de mettre dans la boucle les nouveaux élus et de **remobiliser certains acteurs**

POUR QUELS RÉSULTATS ?

- » L'action Défi Familles à Alimentation Positive :

 - **130 foyers** ont pris part à l'action.
 - L'évaluation de l'action a montré que pour 1 personne sensibilisée, **8 personnes** de l'entourage sont touchées en moyenne
- » Programme de sensibilisation à l'alimentation durable vers les scolaires : **750 enfants sensibilisés** directement
- » La mise en place de **formations sur l'alimentation et l'agriculture durable et le foncier**, auprès des élus, en partenariat avec Terres de Liens et le GAB. 10 à 15 communes sur les 31 de l'agglomération ont participé.
- » Des essais pour des actions hybrides entre **le PAT et le CLS** (Contrat Local de Santé) : jardins partagés, programme de sensibilisation scolaire.
- » La mise en place d'un **Espace Test Agricole** en 2016 :

 - Le site acquis comprend 9ha dont 2 dédiés à l'Espace Test et le reste pour d'autres activités agricoles sur de petites surfaces
 - Fait travailler **5 employés actuellement** (agriculteurs et leurs salariés)
 - **3 personnes en test** en maraîchage
 - Une quinzaine de testeurs depuis le début du projet
- » Actions sur la **restauration collective** (Création d'un réseau de cuisiniers, pause méridienne, dossier Plan France Relance Petites Cantines, formations élus alimentation durable) :

 - **56 acteurs différents impliqués**
 - 21 communes
 - 29 restaurants collectifs





LES ACTIONS PHARES

SENSIBILISATION / PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

- » Programme de sensibilisation à une alimentation saine et durable
10 écoles du territoire bénéficient d'activités de sensibilisation auprès des élèves sur le rôle des ressources naturelles, le gaspillage alimentaire, le rôle de l'alimentation pour le corps, des visites de fermes...
- » Défi familles à alimentation positive

RESTAURATION COLLECTIVE

- » Mise en place d'un réseau des cuisiniers
Réseau professionnel des cuisiniers du territoire proposant temps d'échanges, partages de bonnes pratiques et formations communes
- » Formation « Plaisir à la cantine » en partenariat avec la DRAAF
- » Accompagnement des communes en gestion concédée à la rédaction des marchés publics (GAB44)
- » Accompagnement individuel des restaurants collectifs volontaires sur le développement de leur approvisionnement en produits locaux de qualité et l'atteinte des objectifs de la loi EGalim

URBANISME / FONCIER

- » Un travail autour de l'installation et la transmission
Qui commence en 2023 : repérage des cédants, actions pour favoriser l'attractivité des métiers agricoles, des animations et accompagnements sur l'installation, la transmission
- » L'espace test agricole
Sur 2 hectares, 3 testeurs actuellement
- » Mise à disposition de foncier
Hébergement de pépiniéristes en démarche « végétal local » (arbres et arbustes champêtres et fruitiers), et un apiculteur, sur une propriété foncière rachetée par l'agglomération en 2011

ECONOMIE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

- » Légumerie TEZEA
propose des légumes pour les collèges et lycées du territoire et l'hôpital de Redon
- » Un projet de fromagerie entre 3 producteurs du territoire



QUELS ENSEIGNEMENTS ?

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- » Le manque de vision de certains élus sur la question de la transition.
- » La difficulté à communiquer correctement sur le projet, les moyens en termes de communication ne sont pas adaptés, ce qui porte préjudice au PAT: les élus et les acteurs ne voient pas ce qui est fait.
- » Les difficultés face aux multiples interlocuteurs : le territoire est à cheval sur 2 Régions, 3 départements, 2 chambres d'agriculture.
- » La gouvernance du PAT, qui s'essouffle tous les 3 ans, et dont les financements pour son animation restent à trouver.

« L'évaluation du PAT a permis de montrer ce qui a avancé, ce qu'il reste à faire. Ces résultats ont servi à bâtir le nouveau programme d'actions. »

« Go with the flow, c'est-à-dire faire confiance au potentiel créatif du collectif. »



LES CLÉS DE RÉUSSITE

- » Ne pas se lancer s'il n'y a pas de moyens dédiés (ligne budgétaire) sur un horizon minimum de 3 ans, et formalisés (délibération).
- » Ne pas être rigide, ne pas compter que sur de la linéarité
- » Une condition incontournable : le multi-partenarial
- » Avoir à minima un.e vice président.e motivé.e, qui va défendre le projet à 100%

POUR ALLER PLUS LOIN :

<https://www.redon-agglomeration.bzh/programme-agricole-alimentaire-de-territoire>



#4 LE PAT DU LUBERON





LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU PNR DU LUBERON



PRÉSENTATION

Porteur : Parc Naturel Régional du Luberon

Localisation : Alpes de Haute Provence (04) et Vaucluse (84)

État d'avancement : Labellisé en 2017

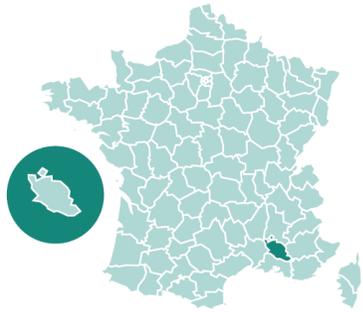
Spécificité territoriale : Territoire rural, agriculture diversifiée et de qualité, territoire touristique

Taille : 6 EPCI, 78 communes, 178 000 habitants



LE CONTEXTE

Le parc travaille depuis sa création (1977) sur la valorisation de l'agriculture. La charte du PNR de 2009 intègre le développement des circuits courts et la protection du foncier agricole, s'en suivent des premières actions en collaboration avec la recherche : état des lieux des circuits courts, structuration des filières bio... La notion de système alimentaire territorial émerge en 2016, année durant laquelle le PNR valide officiellement la mise en place de son PAT, labellisé l'année suivante en 2017.



6 AXES STRUCTURANTS :

- 1 Préserver les terres agricoles et l'installation des agriculteurs
- 2 Structurer des filières agroécologiques de grande qualité
- 3 Développer les circuits courts et de proximité
- 4 Agir pour une restauration collective locale et bio
- 5 Communiquer et former à l'alimentation durable
- 6 Lutter contre la précarité alimentaire

UN PAT QUI SE DISTINGUE PAR...

- » L'engagement fort et la grande participation d'une diversité du monde agricole
- » L'appui sur un maillage d'associations locales dynamiques et militantes
- » Une **antériorité d'actions** autour de la restauration collective et des circuits courts avec une **densité forte de magasins de producteurs** notamment

3 CHIFFRES CLÉS



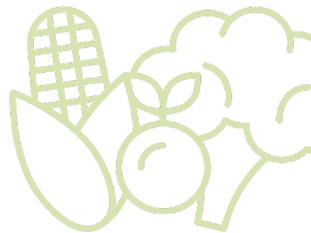
14 ans d'animation territoriale sur l'alimentation et l'agriculture durable



150 points de vente collectifs recensés sur le territoire



40% des exploitations sont en circuits courts



UN PAT INSPIRANT

UN PAT SOUPLE ADAPTÉ À SON CONTEXTE

- L'animation du PAT « répond aux besoins » : au-delà de suivre un plan d'actions, l'animatrice est à disposition pour répondre aux différents besoins des acteurs territoriaux (ingénierie, accompagnement etc).
- Le territoire du PAT étant très vaste, l'animation est ciblée pour accompagner les porteurs de projets impliqués dans les transitions.

UN PAT EN COHÉRENCE AVEC LES AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES

- Le PAT est totalement intégré dans la **charte du PNR**. Plusieurs mesures concernant directement le PAT, donc une qui introduit notamment un objectif de 0% d'artificialisation des terres irrigables.
- Une volonté d'aller encore plus en profondeur sur les sujets: **alimentation et santé** par exemple, avec une volonté de changer d'échelle.

UN PAT MULTI-ACTEURS

- Les **associations et les collectifs de citoyens locaux** sont très engagés dans le développement des actions et le suivi du PAT.
- La **gouvernance** du projet est multi-acteurs : un comité des partenaires regroupe 25 structures et se réunit 2 fois par an pour prendre des décisions. Le COFIL se réunit une fois par an pour faire un point sur les actions et les financements.
- Les **principaux partenaires du PAT** sont fortement engagés dans le projet : collectivités locales, Chambres d'agriculture, CPIE, SAFER, Terre de liens, ADEAR, associations (Au Maquis, Le Village, etc.), réseau Bio de Provence, Agribio...

UN PAT PORTÉ POLITIQUEMENT

- Le Vice Président du PNR en charge de l'agriculture est très impliqué et **défend le projet** face aux détracteurs. Sa position d'élu de ville centre (élu de Cavaillon, ville du PNR) est un avantage.

POUR QUELS RÉSULTATS ?

- » Un nombre de ZAP (Zone agricole protégé) **en augmentation** : 5 ZAP sur le territoire, dont **1 ZAP intercommunale de 8000 hectares** sur le territoire de Durance Luberon Verdon Agglomération (04), et ce grâce notamment à un travail de diagnostics agricoles communaux soutenu par le PAT.
- » De nombreuses communes passent **de la gestion concédée à la régie directe**, 34 communes sont intégrées au réseau Ferme à ta cantine.
- » La création d'un **réseau des Tiers-Lieux et d'associations**, lieu d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques, afin que les initiatives locales se fassent connaître au-delà de l'échelle micro-locale.
- » **La création d'un groupe foncier sur le Sud Luberon**, impulsée par le PNR qui regroupe : la SAFER, la CA84, l'association "Au Maquis", Terres de Liens, l'ADEAR et les 6 communes du sud du PNR.
- » Le programme pédagogique auprès des scolaires « Manger Luberon, c'est bon pour la santé ! » : **275 classes** qui ont bénéficié d'une action pédagogique du PNR en 2020-21, 215 classes qui ont participé au programme annuel.





LES ACTIONS PHARES

SENSIBILISATION / PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

- » Formation-action auprès des élus
5 modules pour les élus du Parc pour une meilleure appropriation des enjeux du PAT (financé par la Région)
- » Création d'un Groupe local de l'alimentation par l'association Au Maquis
Dans une commune (Cadenet), en lien avec des travaux sur la Sécurité Sociale de l'alimentation

ENVIRONNEMENT GASPILLAGE ALIMENTAIRE

- » Lutte contre le gaspillage alimentaire
Campagne de pesées et plan d'actions dans 4 cantines menées par le CPIE Vaucluse
- » Paiements pour Services Environnementaux (PSE)
Le Parc assure l'animation des PSE sur près de 930 ha, auprès de 12 lavandiculteurs engagés pour la période 2021-2025 afin de réduire les intrants et leurs impacts sur l'environnement et les ressources.

RESTAURATION COLLECTIVE

- » De la ferme à ta cantine
Un réseau d'élus et de cuisiniers qui existe depuis 2009, et qui se matérialise par des journées de formation-initiation aux cuisines nourricières (pour la diversification de protéines) et une rencontre à chaque saison entre cuisiniers pour échanger sur bonnes pratiques.
- » Le Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental RESTOCO
L'ADEAR 04 anime depuis 2022 la création d'un GIEE RESTOCO composé d'une douzaine d'agriculteurs dont l'objectif est de se structurer pour répondre aux besoins de la restauration collective.

ECONOMIE AGRICOLE

- » Soutien d'un projet d'abattoir mobile ovins caprins
Projet en construction d'un abattoir local et mobile ovin et caprin, porté par une 15aine d'éleveurs.es du territoire, un projet est soutenu par le PNR
- » Filière territoriale Blé / Farine / Pain bio
Valorisation du savoir-faire de la panification au levain naturel, sélection de blés adaptés aux conditions climatiques provençales, pour les transformer en une farine « blé paysan bio ». La filière est structurée en association.

SENSIBILISATION SANTÉ / ÉDUCATION

- » Projet « Alimentation Méditerranéenne »
Projet lauréat 2023 du PNA et financé par la DGS. Son objectif est la prise d'ampleur dans la sensibilisation au bien manger auprès du grand public, avec comme fil conducteur l'alimentation méditerranéenne, et en collaboration avec la recherche.



QUELS ENSEIGNEMENTS ?

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- » L'appropriation par l'ensemble des élus de l'importance et de l'urgence de se saisir des questions de transition autour de l'agriculture et de l'alimentation
- » Des incertitudes avec un poste d'animation dont les financements ne sont pas pérennisés, dû à un contexte de restrictions budgétaires
- » Un manque d'outil de suivi de la politique, voire de son évaluation
- » Le manque de relais/référents PAT à l'échelle des intercommunalités, l'échelle Parc étant très vaste



LES CLÉS DE RÉUSSITE

- » Le maillage associatif local extrêmement riche, dont le lien avec le PNR est renforcé par une animation depuis presque 15 ans sur les sujets agricoles et alimentaires
- » Des financements importants pour soutenir les actions de sensibilisation notamment
- » Un large comité des partenaires, qui rassemble des acteurs pouvant être considérés comme éloignés les uns des autres

« Nous considérons que le PAT ne constitue pas seulement les actions du PNR, mais bien toutes les actions menées par les acteurs locaux dans le périmètre du Parc »

« On insiste sur le côté vivant, festif et convivial de nos différents temps-forts »

POUR ALLER PLUS LOIN :

<https://www.parcduluberon.fr/nos-actions/developpement-economique/agriculture/projet-alimentaire-territorial-2/>



#5 LA P2A DE
MONTPELLIER
MÉDITERRANÉE
MÉTROPOLE





LA POLITIQUE AGROÉCOLOGIQUE ET ALIMENTAIRE (P2A) DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE



PRÉSENTATION

Porteur : Montpellier Méditerranée Métropole

Localisation : Hérault (34)

État d'avancement : opérationnel depuis 2015

Spécificité territoriale : Grand pôle urbain, viticulture importante, forte attractivité (pression foncière)

Taille : 1 EPCI, 31 communes, 472 000 habitants





LE CONTEXTE

Dès 2014, la Métropole lance une étude de préfiguration de la P2A en impliquant fortement la recherche. Elle se dote d'une stratégie alimentaire en 2015 et est signataire du Pacte de Milan. La P2A est reconnue comme PAT en 2017. Investissant d'abord le soutien à l'agriculture locale (préservation des terres agricoles dans le SCOT, projets agroécologiques, plateforme BOCAL) et la mobilisation citoyenne, la P2A a élargi son champ à l'alimentation solidaire en 2022.

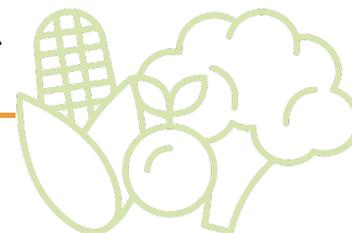


5 ORIENTATIONS

- 1 Façonner un territoire agroécologique
- 2 Structurer un approvisionnement durable et résilient
- 3 Permettre à tous d'accéder à une alimentation de qualité et choisie
- 4 Mobiliser les citoyens, diffuser les savoirs, promouvoir l'innovation
- 5 Mettre en place une gouvernance territoriale

UN PAT QUI SE DISTINGUE PAR...

- » Un portage politique très fort qui affirme la P2A comme une politique structurante de long terme labellisée PAT
- » Une forte intégration des objectifs du PAT dans les autres politiques publiques (urbanisme, gestion de l'eau ...)
- » Une relation privilégiée et fertile avec la recherche



3 CHIFFRES CLÉS



11 agents techniques qui travaillent en majorité sur des thématiques agroécologie alimentation au titre de diverses compétences



300 points de vente recensés dans la plateforme BOCAL



34 structures partenaires

UN PAT INSPIRANT

UN PORTAGE POLITIQUE FORT

- Une politique publique qui interface avec d'autres
- Une élue très investie avec une connaissance **technique approfondie** des sujets PAT, et une **délégation très large**: agroécologie & alimentation, plan climat, biodiversité et qualité de l'air.
- Des politiques alimentaires **ville et Métropole** avec des objectifs cohérents.

UN PAT QUI SE DONNE LES MOYENS

- **4 agents techniques travaillent pour la mission transversale P2A**, auxquels s'ajoutent **7 agents dans le service ingénierie agroécologique et protection des ressources** en eau dont 2 animatrices captages et **1 agent** missionné sur l'observation agricole. 3 CDD sont financés par France Relance.
- Des investissements programmés qui permettent l'action opérationnelle : exemple du plan de gestion du domaine de Viviers.

UNE TRAJECTOIRE ÉVOLUTIVE ET ADAPTÉE

- **Des principes d'action** inscrits dans les délibérations cadres (2015, révision 2022) : **agilité, expérimentation, exemplarité**.
- Une **volonté d'institutionnaliser la P2A** pour consolider et pérenniser la dynamique transversale et multipartenariale.

UN PAT MULTI-ACTEURS

- Le PAT ne repose pas sur un plan d'actions *a priori* mais sur des **montages de partenariats long-terme**, contractualisés via des **conventions de partenariat**. Aujourd'hui, le PAT compte 7 partenariats triennaux, 25 partenariats annuels, 13 partenariats Plan de Relance, 3 partenariats interterritoriaux s'inscrivant dans des contrats de réciprocité.
- **Des liens soutenus avec la recherche**, qui utilise le territoire montpelliérain comme terrain d'investigation et d'innovation. C'est à partir l'expertise d'un consortium de recherche qu'ont été définies les premières orientations de la P2A. Aujourd'hui, on compte **32 projets de recherche en cours** sur le territoire.
- La P2A entend développer des interfaces avec les acteurs du social, de la santé, de la culture notamment.

L'INTÉGRATION AUX AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES

- Les objectifs de la P2A transparaissent fortement dans le SCoT et dans le PLUI en cours de rédaction. L'interface avec les services d'urbanisme est organisé et fonctionnel.
- **Des échanges techniques** ont lieu à intervalles réguliers avec les services portant les compétences d'ancrage de la P2A : restauration collective, urbanisme, biodiversité, cohésion sociale pour partager sur leurs missions au-delà des dynamiques transversales des projets.

POUR QUELS RÉSULTATS ?

- » 185 événements de mobilisation citoyenne organisés en 2023 par les partenaires sur les 4 EPCI du bassin de vie montpelliérain et programmés dans les **4 saisons de l'agroécologie et de l'alimentation durable**.
- » Organisation du **2ème forum foncier agricole multipartenarier** en 2023.
- » **600 ha publics** remobilisés pour l'agroécologie et le pastoralisme (objectif de 1000 ha).
- » Les conventions : un appui pour la **structuration collective** des acteurs sur le territoire (ex pour Inpact Occitanie, Producteurs d'Occitanie...) et pour la mobilisation des partenaires dans la conception et la conduite de projets.
- » Un objectif de **faire travailler ensemble les partenaires** qui portent des visions complémentaires. Par exemple : la Chambre d'agriculture et le réseau Inpact attributaires ensemble d'un marché Filières à Bas Niveau d'Impact.
- » Coopération territoriale : **contrats de réciprocité bilatéraux** qui comportent un volet agriculture/alimentation, convention interterritoriale de modernisation de la plateforme BOCAL, 4 saisons organisées sur le bassin de vie montpelliérain, participation aux réseaux de PAT (département, région).
- » Des **partenariats triennaux** signés avec : la chambre d'agriculture, Réseau Inpact, Institut Agro Montpellier, CIRAD, INRAE, Agropolis International.
- » **32 projets de recherche recensés**, avec la Métropole comme terrain de la recherche-action. La Métropole contribue à une vision territoriale de la recherche, une mobilisation partenariale de financements (Plan de Relance, TerrAsol).



”

« On fait travailler ensemble des modèles qui se complètent. »



LES ACTIONS PHARES



MOBILISATION CITOYENNE / SOLIDARITÉ ALIMENTAIRE / ECHANGES

- » 4 saisons de l'agroécologie et de l'alimentation durable
Evènements et activités pour les habitants des 4 EPCI autour de la transition alimentaire, 4 temps de 10 jours prévus par an, 40 à 50 évènements par éditions organisés par les partenaires
- » Expérimentation d'une caisse alimentaire commune
Soutenue la Ville et la Métropole, expérimentation portée par le collectif Territoires à vivreS qui rassemble une trentaine d'organisations de la société civile, en lien avec la monnaie locale. Financements multiples (Fondation Carasso, collectivités, AMI Banque des Territoires...). Animation FR CIVAM / Vrac&Cocinas.
- » Organisation des Assises de la Transition agroécologique et de l'alimentation durable (2019, 2024)



ECONOMIE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

- » Montage de filières alimentaires à bas niveaux d'impacts (projet FIBANI)
Filières priorisées : céréales rustiques et légumineuses. Etude de marché et mobilisation des producteurs. Tests producteurs avec la restauration collective. Possibilités de cofinancement d'outils collectifs de transformation.
- » Plateforme Bocal de cartographie des points de vente en circuit court
Refonte et élargissement aux territoires voisins, plus de 300 points de vente répertoriés et cartographiés
- » Le Marché d'Interêt National et le carreau des producteurs
Un schéma directeur est en cours d'élaboration pour moderniser le MIN, redynamiser le cœur de MIN et notamment la logistique des circuits-courts (carreau des Producteurs, association Producteurs d'Occitanie).



RESTAURATION COLLECTIVE

- » Groupe de travail sur la structuration des filières mettant en lien depuis 6 ans les gestionnaires de cantines (compétence communale), grands acheteurs du territoire et producteurs locaux



URBANISME / FONCIER AGRICOLE

- » Utilisation d'outils de protection et mobilisation foncière : outils de planification, inventaire du foncier agricole métropolitain et communal, préemption de foncier par la Métropole en AAC, création d'AFA pour mobiliser le foncier agricole pour l'agriculture, dans l'idée d'aller à terme vers une stratégie foncière agricole
- » Accompagnement de 3 projets agricoles communaux (INPACT, CA34, cofinancement du Plan de Relance)
- » Plan de gestion agroécologique des domaines métropolitains, dont le domaine de Viviers (200 ha), espace-test agricole porté par Terracopa.
- » Domaine de la Condamine . Installation en collectif de 4 agriculteurs sociétaires de Terracopa (4 ha)



QUELS ENSEIGNEMENTS ?

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- » Des difficultés à communiquer sur les résultats auprès des différentes cibles (interne, partenaires, grand public...)
- » Un enjeu de stabilisation des effectifs et des moyens dans une politique publique qui reste à taille modeste, des efforts permanents pour faire vivre la transversalité
- » Un manque d'outil de suivi-évaluation de la politique, notamment sur les effets d'entraînement de la P2A sur le territoire



LES CLÉS DE RÉUSSITE

- » Les partenariats, formalisés par des conventions, qui prennent corps dans le portage des projets
- » Des services qui travaillent ensemble et extrêmement mobilisés
- » Le rôle de la recherche, qui pousse à l'expérimentation et à l'exemplarité
- » Un fort portage politique, avec une délégation de l'élue qui englobe agriculture, alimentation, PCAET, biodiversité et qualité de l'air

« Il faut prendre le temps de porter l'ingénierie, il n'y a pas de chemin tout tracé, nous sommes dans de l'exploratoire sur un nombre de sujets »

« La P2A définit des objectifs, mais pas un programme d'actions a priori. Il s'agit d'une politique co-portée qui se concentre davantage sur le montage de partenariats pérennes, condition nécessaire au portage multipartenarial de projets. »



POUR ALLER PLUS LOIN :

<https://www.montpellier3m.fr/vivre-environnement/agro%C3%A9cologie-alimentation>

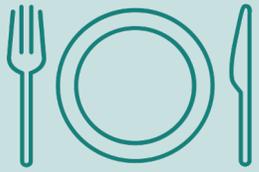


21 ACTIONS
INSPIRANTES
DÉVELOPPÉES OU
SOUTENUES DANS LE
CADRE DE PAT



#1 MANGER BIO ET LOCAL
64 – DÉPARTEMENT DE
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES





MANGER BIO ET LOCAL 64

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES



PRÉSENTATION

Porteur : Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

Localisation : Pyrénées-Atlantiques

Spécificité territoriale : Territoire de densité intermédiaire, touristique et agricole, entre mer et montagnes, offrant une diversité de productions avec une prédominance de l'élevage.

Taille : 546 communes, 679 000 habitants

État d'avancement : En fonctionnement

Thématique : Restauration collective durable

Champ principal durabilité : Transversal



LE CONTEXTE



Le Département s'est saisi de la question de l'alimentation durable de son territoire dès 2010 sous l'angle de la restauration collective avec le programme Manger Bio et Local 64. Celui-ci pour ambition de faciliter la mise en relation des établissements de restauration collective avec des producteurs locaux au travers de différentes axes d'intervention : travail avec les organismes professionnels agricoles, accompagnement individuel et collectif des équipes de cuisine et élus, mise à disposition d'outils et ressources auprès des établissements, etc.). Le programme a été ensuite labellisé PAT et s'est aujourd'hui ouvert à d'autres champs que celui de la restauration collective : structuration de filières agricoles, prévention santé par l'alimentation, etc.



3 OBJECTIFS



1

Améliorer la qualité alimentaire en restauration collective avec les produits de fournisseurs locaux inscrits dans une démarche vertueuse

2

Sensibiliser tous les acteurs à l'alimentation durable

3

Soutenir et pérenniser une agriculture locale de qualité

« Le PAT correspondait à un cadre intéressant pour aller plus loin sur le programme restauration collective et pour élargir le programme à d'autres thématiques. »

UNE ACTION QUI SE DISTINGUE PAR...

- » Sa volonté de **transversalité**
- » Son **essaimage et son accompagnement** jusqu'à la restauration collective communale, notamment grâce à un partenariat avec l'Association Départementale des Maires des Pyrénées-Atlantiques
- » Sa **longévité** (12 ans)

3 CHIFFRES CLÉS



35 000 personnes
touchées



16 créations d'emploi
chez les producteurs/fournisseurs



Passage de **5 %** de produits bio et locaux en 2010 à **44,7 %** en moyenne dans les établissements accompagnés

UNE ACTION INSPIRANTE

UNE ACTION D'AMPLEUR

- Au total environ 35 000 personnes concernées : 1170 **enfants** en crèche ; 300 enfants placés ; 650 enfants en situation de handicap ; 6570 écoliers ; 18700 collégiens ; 1670 **adultes** handicapés ; 5950 **résidents d'EPHAD**

UNE ACTION PÉRENNE

- **Moins de 2€** par an et par convive
- **Pas de subventions** à l'achat des denrées
- Accompagnement **méthodologique, technique et financier** des communes

UNE ACTION INNOVANTE

- 12 communes accompagnées en ingénierie départementale pour mener des réflexions pour évoluer **dans la gestion/ l'organisation de leur restauration collective**
- **Le partenariat avec l'Association des Maires 64**

UNE ACTION QUI INTÈGRE LES ENJEUX DE SANTÉ

- Travail sur **les liens entre alimentation et santé** depuis 2019 avec l'organisation de temps d'échanges avec des spécialistes (gastro-entérologue, spécialistes de la santé environnementale, diététiciennes).
- Des rendez-vous « santé et climat »

« Les conseils départementaux sont vus uniquement comme des financeurs, donc le côté innovant ici c'est d'associer le dispositif d'accompagnement financier à de l'appui technique. »

LES CLÉS DE SUCCÈS

- » L'échelle départementale, pertinente par la diversité des filières agricoles qu'il est possible de mobiliser et facilitant les aspects logistiques. Le Département en tant qu'institution est capable de proposer, en plus d'un soutien financier, un dispositif d'appui technique pouvant faire le lien avec d'autres champs de compétences relevant de son périmètre (Agriculture, Accompagnement des collectivités, Autonomie, Protection Maternelle Infantile, etc.).
- » L'entrée monothématique de la restauration collective, qui a permis dès le début du programme de proposer des actions concrètes tout en touchant un public large.

« L'entrée monothématique, c'est une stratégie gagnante. Elle permet une approche progressive et maîtrisée et donne la possibilité d'ouvrir la question de l'alimentation au-delà de la restauration collective »



LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- » L'approche transversale peut être difficile à entreprendre quand les autres services ont d'autres priorités.
- » L'articulation avec des PAT infra départementaux, qui constitue une réelle volonté du Département mais qui est parfois rendue difficile par les divergences politiques.





L'APPORT DU DISPOSITIF PAT

- » Le PAT a permis l'amplification et le soutien de l'action, l'ouverture du programme à d'autres thématiques que la **restauration collective** : santé, structuration des filières agricoles, précarité alimentaire, etc.
- » L'**animation et la mise en réseau** permises par le PAT ont été des facteurs significatifs pour la réussite du programme.



LES BONNES PRATIQUES SELON LES PORTEURS D' ACTIONS

- 1 Les temps et le choix de méthodes d'**animation** afin de maintenir la dynamique avec les acteurs du territoire.
- 2 Dédier un **équivalent temps plein** à la démarche PAT, dès son commencement.
- 3 L'approche **transversale** qui permet d'élargir l'impact de l'action à d'autres publics ou d'autres dimensions de la durabilité.
- 4 Le portage politique de l'élu.e référent.e



POUR ALLER PLUS LOIN :

<https://www.le64.fr/manger-bio-local-64>



#2 EDUCATION
ALIMENTAIRE AU COLLÈGE
DE PRAUTHOY – PETR DU
PAYS DE LANGRES





EDUCATION ALIMENTAIRE AU COLLÈGE DE PRAUTHOY – PETR DU PAYS DE LANGRES



PRÉSENTATION

Porteur : Collège de Prauthoy

Localisation : PETR Pays de Langres (52)

Spécificité territoriale : situé en hyper-ruralité (22 hab.km²), agriculture de zone intermédiaire

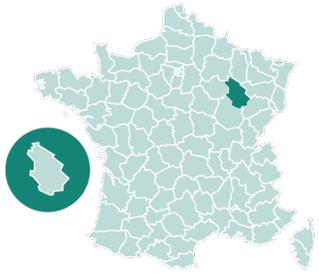
Taille : 168 communes, 47 000 habitants

État d'avancement : Terminé

Thématique : Education alimentaire / Restauration collective durable

Champ principal durabilité : Transversal





LE CONTEXTE

Projet d'établissement et démarche collective entreprise en 2014 par le Collège « Les vignes du Crey » à Prauthoy. L'objectif était d'engager élèves, personnel et enseignants dans le développement d'une alimentation locale et dans la réduction du gaspillage alimentaire du restaurant. Aujourd'hui le collège de Prauthoy n'a pas maintenu son programme mais le Pays de Langres au travers de son PAT et en partenariat avec la Maison Courcelles propose un accompagnement des établissements du territoire.



3 OBJECTIFS



1

Développer les approvisionnements bio et locaux de la restauration du collège

2

Eduquer les enfants aux bonnes pratiques alimentaires

3

Limiter au maximum le gaspillage alimentaire

UNE ACTION QUI SE DISTINGUE PAR...

- » L'atteinte de **résultats significatifs** dans la réduction du gaspillage alimentaire et le développement d'approvisionnements bio et locaux
- » **L'implication des équipes pédagogiques et des élèves**
- » Le maintien du programme pédagogique durant **7 années**
- » Son effet **boule de neige** sur le territoire

3 CHIFFRES CLÉS



540 élèves du collège
touchés depuis 2015



35 producteurs locaux
partenaires de la démarche



Passage de **2,20 €** de coût matière/repas à **1,58 €** grâce à la réduction du gaspillage alimentaire

« Sans l'expérimentation, ça aurait été moins facile de convaincre qu'on voulait mettre en place un PAT [...] Le PAT est né, inspiré d'initiatives et de projets de territoire, comme celle du collège de Prauthoy »

UNE ACTION INSPIRANTE

UNE ACTION EFFICACE

- Réduction de 94% du gaspillage alimentaire
- 49% de produits locaux (- 80km)
- 24% de produits ayant des retombées économiques locales
- 35% d'approvisionnement AB
- Produits sous SIQO : > 40%

UNE ACTION INNOVANTE

- **Le lien entre les cuisines et les équipes pédagogiques** (administration, professeurs, vie scolaire)
- Le lien entre élèves, producteurs et cuisiniers qui réalisent des interventions en classe

UNE ACTION SYSTEMIQUE

- Participe au maintien du **tissu économique et social du territoire**
- Un **effet boule de neige** avec le développement d'un programme d'éducation alimentaire (Aliment'actions) portée par le PETR et coordonné par des partenaires éducatifs (la GARE)

UNE ACTION TRANSPOSABLE

- La démarche du collège a **servi d'exemple** pour d'autres établissements, qui ont pu y piocher des leviers d'action et se doter d'une stratégie « à la carte » en fonction des résultats souhaités

”

« Cette action permet de maintenir la vie dans les territoires, notamment avec les écoles et les entreprises qui ferment en Haute Marne. Ce genre de projet, ça redynamise le territoire. »

LES CLÉS DE SUCCÈS

- » **La réduction du gaspillage alimentaire** a permis de diminuer le coût matière des repas et d'avoir plus de marge de manœuvre pour développer les approvisionnements locaux, bio et de qualité.
- » **Le portage politique et l'écosystème institutionnel**, notamment du PETR et de la Communauté de Communes d'Auberive Vingeanne Montsaigeonnais (CCAVM) a permis de prendre la relève lorsque le porteur initial de l'action n'avait plus les conditions réunies pour faire vivre le programme au sein de l'établissement.

« Le PETR et la CCAVM sont à mettre en avant. Leur présence et leur appui ont été importants. »



LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- » **La perte de dynamisme** de l'action au sein du collège lors des changements de direction et des équipes de cuisine.
- » **L'absence** d'une vraie **volonté** politique départementale.
- » La difficulté à faire le **lien avec l'éducation nationale** pour acter et maintenir la démarche (intégration au copil du PAT).





L'APPORT DU DISPOSITIF PAT

- » Le PETR, au travers du PAT, a permis **d'inscrire la démarche expérimentale** de Prauthoy dans un programme d'éducation alimentaire plus large, Aliment'Actions, dont l'animation est assurée par un groupement d'acteurs locaux (la GARE)
- » Le PAT a permis de **structurer les fournisseurs locaux** et faciliter leur mise en relation avec les établissements
- » L'action a permis de **légitimer le rôle du PETR à mettre en place un PAT**

« Lorsqu'il y a moins de volonté au sein d'un établissement, mais qu'il existe un portage et une ambiance de territoire comme avec le PAT, ça facilite le maintien ou la transposabilité de l'action. »



LES BONNES PRATIQUES SELON LES PORTEURS D' ACTIONS

- 1 Intégrer les producteurs locaux comme des partenaires de la démarche
- 2 Réaliser le suivi des achats en cuisine pour valoriser l'impact de l'action
- 3 Le support des collectivités et institutions (éducation nationale) indispensable pour maintenir la dynamique
- 4 La mobilisation d'un réseau d'acteurs pour coordonner le programme d'éducation alimentaire du PETR



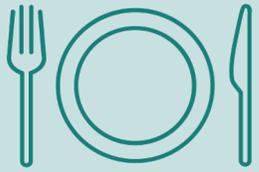
POUR ALLER PLUS LOIN :

https://www.alimentactionsenpaysdelalangres.fr/_files/ugd/ddc7cc_e9d15eab4efe45d39f4240550cdc440b.pdf



#3 AXE RESTAURATION
COLLECTIVE DU PAT – PETR
DU PAYS D'ARMAGNAC





AXE RESTAURATION COLLECTIVE DU PAT

PETR DU PAYS D'ARMAGNAC

PRÉSENTATION

Porteur : PETR du Pays d'Armagnac

Localisation : Pays d'Armagnac (32)

Spécificité territoriale : territoire très rural, touristique, orienté vers la vigne et les grandes cultures

Taille : 4 EPCI, 102 communes, 45 000 habitants

État d'avancement : en fonctionnement depuis 2018

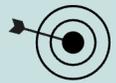
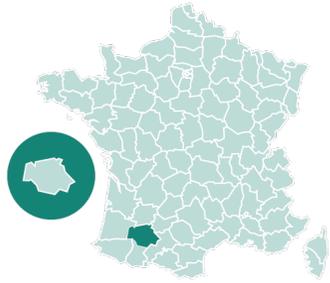
Thématique : restauration collective

Champ principal durabilité : transversal



LE CONTEXTE

Au sein du pays d'Armagnac, les cantines relèvent de la compétence communale et disposent de moyens modestes : la plupart n'ont qu'un seul agent, rarement formé en cuisine, qui doit gérer seul la préparation des repas, le service aux enfants et le nettoyage de la cantine. Le PETR, dont le chargé de mission PAT est l'ancien responsable d'une cuisine certifiée Ecocert niveau 3 sur le territoire, leur propose donc une offre permanente, complète et gratuite d'accompagnement et de formation à la restauration collective durable (audit, conseils techniques et financiers, suivi, ateliers collectifs).



1 OBJECTIF



Améliorer la qualité des repas servis dans les cantines du territoire, à travers :

- 1 Un maximum de produits bio, locaux et de qualité
- 2 Des recettes saines, goûteuses, élaborées à partir de produits bruts
- 3 Une augmentation significative de la part des protéines végétales

« Je ne pense pas qu'il y a beaucoup de territoires qui diraient que faire manger les enfants des écoles de la manière la plus saine possible, et conformément à la réglementation a minima, ce n'est pas une priorité. »

UNE ACTION QUI SE DISTINGUE PAR...

- » Le **portage par un ancien cuisinier**, combinant des compétences techniques et des compétences administratives d'agent de collectivité.
- » La **place accordée aux agents de cantine**, rarement formés en cuisine, peu considérés et démunis face aux exigences d'Egalim.
- » La **pérennité de l'offre proposée aux communes**, car portée par le chargé de mission et non pas un prestataire externe.

2 CHIFFRES CLÉS



41 cantines impliquées dont 3 labellisées **Ecocert niveau 3**



2500 repas par jour servis aux enfants du territoire

UNE ACTION INSPIRANTE

UNE ACTION PERTINENTE

- Une **demande générale** d'amélioration de la restauration collective sur les aspects de nutrition-santé, d'environnement et de local
- Des **agents de cantines rurales souvent démunis** face aux exigences d'Egalim et peu formés à la cuisine en restauration collective
- Un levier d'action pertinent pour le **déploiement du PAT** sur d'autres enjeux, comme la structuration de filières locales

UNE ACTION EFFICIENTE

- Un **poste revenant peu cher aux communes**, car subventionné à 80% par des fonds européens et nationaux
- La **gratuité de l'accompagnement** pour les communes
- Un **chargé de mission efficace et compétent** grâce à ses expériences passées.

UNE ACTION INNOVANTE

- Une **internalisation de compétences** peu fréquente, le seul cas similaire connu étant le Conseil Départemental de Dordogne, ayant embauché le cuisinier engagé Jean-Marc Mouillac
- Une logique **à rebours du recours à des prestataires extérieurs**, largement répandue au sein des collectivités mais montrant de fortes limites dans ce contexte

UNE ACTION TRANSPOSABLE

- La réunion de **2 compétences** : la bonne cuisine en restauration collective et l'ingénierie de projets
- Savoir identifier sur son territoire la/les personne(s) concernées et motivées : souvent de bons cuisiniers en fin de carrière

« On se rend compte qu'il y a un effet sur les familles : des parents d'élèves sont venus demander des recettes car les enfants aiment ce qu'ils mangent. Ils ont changé leurs habitudes alimentaires grâce à la cantine. On a même réalisé un recueil de recettes de la cantine ! »

LES CLÉS DE SUCCÈS

- » Adopter **une démarche positive et constructive** par l'exemple et la mise en œuvre de projets.
- » **Internaliser un accompagnement** dont on sait qu'il répond à un besoin permanent : plus de réactivité, moins de lourdeurs administratives, coût moindre, et plus grande facilité à faire changer les pratiques des agents accompagnés sur le long terme grâce à la **permanence de l'offre proposée**.
- » Réunir les **compétences** d'un bon cuisinier de restauration collective, pouvant échanger de pair à pair avec les agents des cantines, et de gestion de projet.
- » Rendre **gratuit** l'accompagnement des communes.
- » Le bon échelon territorial : le PETR étant une structure légère et souple, avec une très bonne articulation entre élus et techniciens, les circuits de décision sont grandement facilités.

« La clé, c'est l'animation. Il faut trouver le super cuisinier compétent, qui a l'envie de transmettre et de porter le projet. C'est une histoire de personnes. »



Pays d'Armagnac

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- » Une **très forte défiance des élus** au démarrage, majoritairement issus du monde agricole, qui craignaient une trop forte remise en question du modèle agricole et alimentaire du territoire
- » Un **manque de visibilité sur le financement** du poste à moyen et long terme, limitant l'ambition des actions



L'APPORT DU DISPOSITIF PAT

- » Permettre des actions sur l'alimentation à l'échelle du PETR alors que la compétence de la restauration collective est communale, par l'intervention du chargé de mission auprès des communes volontaires et par effet d'entraînement.
- » Une **vision systémique** sur le territoire en matière d'alimentation, conférant une grande transversalité et un réseau de partenaires permettant notamment de travailler avec les producteurs locaux sur l'approvisionnement de la restauration collective



LES BONNES PRATIQUES SELON LES PORTEURS D' ACTIONS

- 1 Internaliser une **offre de service permanente** plutôt que recourir ponctuellement à des prestataires
- 2 Partir de l'**expérience des cuisiniers du territoire** pour qu'ils forment les autres
- 3 Adopter un **discours positif** : « repas avec protéines végétales » plutôt que « repas sans viande »



POUR ALLER PLUS LOIN :

<https://www.pays-armagnac.fr/copie-de-urbanisme-1>



#4 ACQUISITION
FONCIÈRE POUR MISE À
DISPOSITION
D'AGRICULTEURS –
MÉTROPOLE DE GRENOBLE





ACQUISITION FONCIÈRE POUR MISE À DISPOSITION D'AGRICULTEURS – MÉTROPOLE DE GRENOBLE



PRÉSENTATION

Porteur : Grenoble Alpes Métropole

Localisation : Isère (38)

Spécificité territoriale : territoire densément peuplé et dynamique, pression foncière importante, climat montagnard

Taille : 49 communes, 450 000 habitants

État d'avancement : En cours

Thématique : Foncier et installation

Champ principal durabilité : économique



LE CONTEXTE

Grenoble-Alpes Métropole a formalisé sa stratégie foncière au travers de différents outils de planification : SCoT, PLUi, PAEN, puis avec une délibération cadre foncière fixant le cadre général de son intervention et une délibération plus détaillée pour les espaces agricoles, forestiers et naturels afin, notamment, de développer une agriculture dynamique et tournée vers le territoire. Une convention lie depuis 2013 la Métropole, la SAFER et l'EPFL permettant à la Métropole d'acquérir des terres pour maintenir leur vocation agricole. La Métropole a ainsi pu acheter 120 hectares, dont une exploitation de 55 ha récemment, et les louer à des agriculteurs.



3 OBJECTIFS



1

Permettre **l'installation** d'agriculteurs, notamment en maraîchage bio pour fournir le MIN de la Métropole

2

Conforter et **pérenniser des exploitations** limitées par leur surface

3

Dédier des surfaces à **un projet d'expérimentation** pour trouver des solutions de territoire au changement climatique (atténuation et adaptation) avec des pratiques agroécologiques

« Dans nos territoires, 55 ha d'un coup c'est rarissime. Les mutations foncières chez nous ça se compte en m² plus que en ha. C'était une opportunité qu'il ne fallait pas laisser passer. »

UNE ACTION QUI SE DISTINGUE PAR...

- » L'**historique** de l'intervention de la Métropole sur la protection du foncier agricole
- » Les **documents cadres** de la stratégie foncière traduisant l'ambition de la Métropole
- » La démarche **partenariale**

3 CHIFFRES CLÉS DU PROJET « LA TAILLAT » À MEYLAN



2 installations

en maraîchage bio



5 exploitations agricoles

pérennisées



Au total, **15 producteurs** exploitant les terres, là où il n'y avait qu'un exploitant avant le rachat par la Métropole

UNE ACTION INSPIRANTE

UNE ACTION D'AMPLEUR

- Une **surface acquise** importante dans un contexte péri-urbain
- Contribue à pérenniser **5 activités agricoles** et à installer **2 porteurs de projet** en maraîchage bio
- **Maintien la vocation agricole** de terres soumises à une forte pression foncière

UNE ACTION PARTENARIALE

- Le partenariat gagnant avec la **SAFER et l'EPFL**
- Des discussions ouvertes et des partenariats avec la **profession agricole**, notamment la chambre d'agriculture

UNE ACTION COHÉRENTE

- Issue de la **stratégie foncière** de la Métropole, qui s'articule avec les **autres outils de planification** : PAEN, SCoT, PLUi, PCAET
- Est en adéquation **l'axe du PAiT** pour la protection du foncier : *préserver, mobiliser, transmettre*

UNE ACTION SYSTÉMIQUE

- Social : participe à la reprise des exploitations agricoles et plus largement au **maintien de l'activité agricole** sur le territoire
- Environnemental : projet d'expérimentation **agroécologique**
- Economique : viabilise et conforte des exploitations agricoles existantes

« Et la pérennité c'est aussi qu'on fait basculer ces terrains dans le bien commun »

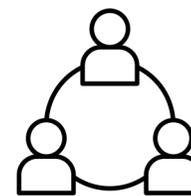
LES CLÉS DE SUCCÈS

- » L'historicité et l'ambition de la politique foncière métropolitaine (3^{ème} site d'implantation de fermes métropolitaines en 10 ans).
- » Le partenariat avec la SAFER et l'EPFL qui a donné les moyens concrets à la Métropole de préempter et d'avoir le temps de rendre les projets agricoles opérationnels.
- » L'ancienneté et l'ancrage des partenariats avec toutes les structures partenaires : SAFER depuis 30 ans, convention avec la chambre d'agriculture depuis 2014, convention tri-partite depuis 2013, etc.

« On a un ensemble de partenariats bien ancrés où l'on se fait confiance, et c'est ce qui nous permet d'aller sur des projets de ce type »

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- » Convaincre les 60 indivisaires des terres de les céder : processus de plus de 2,5 ans.





L'APPORT DU DISPOSITIF PAT

- » Permet d'appréhender l'agriculture et l'alimentation de manière systémique à une échelle territoriale pertinente
- » Le PAiT permet de poser un diagnostic, de définir des orientations cohérentes à l'échelle inter-territoriale et d'évaluer les actions mises en œuvre par les territoires eux-mêmes.
- » Crée ou renforce une culture de travail commune et tisse des liens de confiance entre les parties prenantes

« Tout ça n'aurait pas pu se réaliser si on n'avait pas eu l'habitude de travailler ensemble, si on n'avait pas partagé les mêmes objectifs à travers le PAiT. »



LES BONNES PRATIQUES SELON LES PORTEURS D'ACTIONS

1

Se doter d'outils de planification foncière

3

Être vigilant à ce que le projet soit validé par le monde socioprofessionnel, politique et citoyen

2

S'assurer de dialoguer et trouver des compromis avec les représentants professionnels agricoles

4

Oser les projets d'acquisition foncière

**POUR ALLER PLUS LOIN :**

<https://www.banquedesterritoires.fr/grenoble-alpes-metropole-le-foncier-agricole-au-coeur-de-la-strategie-alimentaire-territoriale-38>⁷⁸



#5 ORIENTER LES
PRODUCTIONS D'UNE
RÉGIE AGRICOLE VERS LA
CUISINE CENTRALE – VILLE
DE TOULOUSE





ORIENTER LES PRODUCTIONS D'UNE RÉGIE AGRICOLE VERS LA CUISINE CENTRALE - VILLE DE TOULOUSE

PRÉSENTATION

Porteur : Ville de Toulouse

Localisation : Métropole de Toulouse

Spécificité territoriale : Territoire urbain marqué par la présence d'activités agricoles à sa périphérie (notamment production de grandes cultures) et soumis à une pression foncière importante.

Taille : 37 communes, 762 956 habitants

État d'avancement : En cours

Thématique : Régie agricole

Champ principal durabilité : économique



LE CONTEXTE

La régie agricole de la ville de Toulouse existe depuis 1976 mais ce n'est qu'à partir de 2010 que la ville valorise l'intérêt du caractère agricole ainsi que le potentiel productif de ses réserves foncières. La ville de Toulouse produit aujourd'hui grâce au Domaine de Candie du vin, du jus de raisin, des légumineuses, des céréales et des oléoprotéagineux sur 300 ha en bio (dont 250 ha en propriété). En parallèle, le Projet Alimentaire Métropolitain de Toulouse voit le jour en 2018, et soutient le projet de relocalisation de la production de blé issue de la régie agricole, afin de fournir en pain bio la cuisine centrale de la ville.



3 OBJECTIFS



1

Dédier une partie des surfaces productives de la ville à la **consommation locale**

2

Montrer par l'exemple et inspirer d'autres territoires (notamment les communes de la Métropole) sur l'**acquisition foncière** à des fins de consommation locale, avec des pratiques agroécologiques

3

Soutenir et accompagner l'expérimentation d'opérateurs autour de la **structuration d'une filière bio et locale**

« L'objectif c'est de montrer qu'on peut produire de manière agroécologique dans l'urbain : c'est possible techniquement, et c'est aussi possible que cette production arrive dans les assiettes des toulousains. »

UNE ACTION QUI SE DISTINGUE PAR...

- » Son caractère unique en France : il s'agit de la seule collectivité à détenir une ferme d'une telle superficie en contexte péri-urbain
- » La volonté politique de consommer localement la production de la régie, actée au travers d'une délibération cadre du conseil municipal (2022)
- » L'ambition d'en faire un lieu de référence, d'échanges et d'innovation agricole et alimentaire en contexte péri-urbain

3 CHIFFRES CLÉS



300 ha exploités
en agriculture biologique



300 000 baguettes bio et locales distribuées en 2022-23 via la cuisine centrale



6 acteurs clés des filières agricoles ayant participé à la réussite du projet : Le domaine de Candie, les coopératives Euralis et Agribio, les Moulins des Pyrénées, la Boulangerie La Gloire et la Cuisine Centrale de la ville.

UNE ACTION INSPIRANTE

UNE ACTION COHERENTE

- Inscrite dans le plan d'action du PAT, qui est lui-même issu de l'élargissement de la **politique agricole de la Métropole**. Cette dernière a pour point d'entrée la **préservation et la planification du foncier agricole**.

UNE ACTION D'AMPLEUR

- **300 hectares** cultivés en agriculture biologique
- **35 000 élèves** ayant eu accès à des baguettes bio et locales
- **Grâce à son pouvoir d'entraînement**, ce projet inspire d'autres communes de la Métropole pour développer des projets agricoles.

UNE ACTION PRENANT EN COMPTE LA DIMENSION QUALITATIVE DE L'ALIMENTATION

- La totalité du domaine de Candie est certifié **Agriculture biologique** depuis 2014.
- La régie cherche à produire des **légumineuses** pour fournir la cuisine centrale de la ville
- Le domaine accueillera des interventions et des acteurs de **l'alimentation durable**

UNE ACTION PÉRENNE

- La régie est **propriété de la ville**
- La démarche est inscrite dans la **politique publique** au travers d'une délibération cadre du conseil municipal et dans le cadre du plan d'action du Projet Alimentaire Métropolitain

LES CLÉS DE SUCCÈS

- » Un portage politique cohérent : l'élu référent du PAT Métropolitain pilote également le projet de la régie agricole, fait le lien avec la cuisine centrale de la Ville et est responsable des marchés alimentaires de plein vent. Cette articulation permet de faire le lien entre production agricole de la régie et les débouchés locaux.
- » Une implication et des efforts réalisés par l'ensemble des opérateurs économiques du projet de filière lors de la phase d'expérimentation. Par exemple, les coopératives céréalières ont spécifiquement isolé les lots de blé de la régie afin d'assurer la traçabilité de la filière.

« Ça a fonctionné parce que tout le monde y a mis du sien. La cuisine centrale a donné son accord pour prendre en charge un éventuel surcoût et les artisans ont accepté même si cela nécessitait plus de manutention ».



toulouse
métropole

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- » L'aspect logistique et technique lié à la création de filière locale, notamment sur l'isolement des lots de blé locaux afin d'assurer la traçabilité de la filière
- » En 2015, une expérimentation de production de lentilles à destination de la cuisine centrale n'a pas abouti pour des raisons techniques (rendements insatisfaisants), de conditionnement et logistiques. Il s'agissait d'une initiative d'acteurs qui n'était pas encore soutenue par une politique publique.



L'APPORT DU DISPOSITIF PAT

- » La **volonté politique affichée** au travers du PAT a permis la dynamisation, la circulation d'idées entre les acteurs du territoire et a facilité l'expérimentation.
- » Le PAT a **permis le soutien des projets agricoles pilotes** des communes de la Métropole, et notamment de celui de la relocalisation de la production du domaine de Candie. Toulouse Métropole propose un dispositif spécifique pour accompagner les communes dans la mise en œuvre de ces projets (méthodologique, mise en réseau, mobilisation de moyens).



« La régie n'a pas eu besoin du PAT pour exister, mais le fait d'avoir un PAT a accompagné la dynamique de la régie. »



LES BONNES PRATIQUES SELON LES PORTEURS D'ACTIONS

- 1 Créer des conditions favorables à la **rencontre et à la collaboration des acteurs** sur un projet porteur de sens
- 2 S'appuyer sur des personnes en capacité de favoriser la **transversalité**, qui en ont la **légitimité** (portage politique)
- 2 Définir clairement les **enjeux du projet** et l'**inscrire** dans une stratégie pérenne
- 4 Suivre les **résultats** du projet et les **valoriser** pour favoriser l'essaimage



POUR ALLER PLUS LOIN :

https://actu.fr/occitanie/toulouse_31555/toulouse-le-domaine-de-candie-la-ferme-urbaine-qui-produit-pour-les-toulousains_59669021.html



#6 RACHAT DE
L'ABATTOIR MUNICIPAL
PAR LE PETR
– PETR ADOUR CHALOSSE
TURSAN





RACHAT DE L'ABATTOIR MUNICIPAL PAR LE PETR

PETR ADOUR CHALOSSE TURSAN



PRÉSENTATION

Porteur : PETR Adour Chalosse Tursan

Localisation : Hagetmau (40)

Spécificité territoriale : territoire rural, orienté vers les productions de maïs et de canard

Taille : 6 EPCI, 150 communes, 90 000 habitants

État d'avancement : en cours de réalisation

Thématique : outils agro-alimentaires de proximité

Champ principal durabilité : économique





LE CONTEXTE

L'abattoir d'Hagetmau est le dernier des Landes pouvant abattre des porcs et des bovins, dans un territoire principalement orienté en production de maïs et canards. La perte de son principal client en 2019 a rendu les difficultés économiques insurmontables pour la mairie d'Hagetmau et imposé la revente de l'abattoir à une structure plus adaptée. Après avoir envisagé un rachat par une SCIC puis par la communauté de communes, c'est finalement le PETR qui a acquis le bâtiment en 2021. Le changement de propriétaire et de gestionnaire a permis des investissements et un regain d'activité rapide.



UN OBJECTIF



Maintenir cet outil de proximité, essentiel aux filières porcines et bovines landaises

1

Rachat par le PETR à hauteur des dettes de la mairie d'Hagetmau

2

Réalisation des travaux de mise aux normes et modernisation

3

Location à un collectif d'usagers qui assure la gestion

« Le PETR est arrivé au bon moment, avec les moyens financiers permettant de racheter l'abattoir. Même si notre PAT était originellement centré sur d'autres sujets, c'est venu s'y greffer naturellement. »

UNE ACTION QUI SE DISTINGUE PAR...

- » Le consensus et la mobilisation de tous les acteurs (économiques, politiques, institutionnels).
- » La volonté du PETR de rester propriétaire aussi longtemps que nécessaire pour sauver l'abattoir, même si ce n'est pas sa vocation à terme.

3 CHIFFRES CLÉS



Zéro

Jour d'arrêt de l'abattoir au moment de la reprise



La totalité

des **10 emplois** maintenus



Un rachat à **600 000 €** et des travaux de l'ordre de **1 200 000 €**, soutenus par l'Etat et le Conseil Régional

UNE ACTION INSPIRANTE

UNE ACTION PERTINENTE

- Le maintien du **dernier abattoir des Landes**
- De grands **travaux de modernisation** et mise aux normes indispensables, que la mairie d'Hagetmau ne pouvait pas assumer (environnement, hygiène, bien-être animal)
- Un positionnement du PETR comme **propriétaire adapté pour cette période de transition**, en l'absence d'autres acteurs susceptibles de reprendre le site

UNE ACTION D'AMPLEUR

- Touche **tous les éleveurs** bovins et porcins des Landes (plus de 750) et des alentours (Pyrénées, Gers), ainsi que les bouchers
- Une zone de chalandise de **100 km** au moment du rachat
- Un PETR qui représente **plus de 50% de la SAU** des Landes
- Un tonnage remonté à **3000 t/an**, après une baisse à 2000 t/an en 2019

UNE ACTION EFFICACE

- L'outil a **évité la fermeture**, qui semblait probable en 2019
- La continuité de service a été assurée entre les 2 propriétaires : l'abattoir **ne s'est jamais arrêté de fonctionner**
- Les **10 emplois** ont été maintenus, sans licenciement ni chômage
- Le rachat est effectif depuis 2022 et **les travaux de modernisation** sont en cours jusqu'en 2024

UNE ACTION PARTENARIALE

- La SAS « Abattoir des Landes », formée de 7 **producteurs, bouchers et grossistes**
- L'ensemble des **collectivités territoriales investies** : Commune, Communauté de Communes, PETR, Département et Région)
- L'**État** : Préfecture, DDETSPP, DRAAF, France Relance
- La Chambre d'Agriculture des Landes, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Landes

« On est le dernier abattoir des Landes, ce qui permet de ne pas faire faire des centaines de kilomètres aux animaux. Les abattoirs se raréfient, car leur modèle n'est pas évident : beaucoup de gens dépendent du maintien de cet outil. »

LES CLÉS DE SUCCÈS

- » Le **caractère partenarial** de la démarche : consensus politique sur la nécessité de sauver l'outil, recherche collective du montage juridique le plus adapté, implication sans faille d'acteurs très divers.
- » Un **portage final responsabilisant** : les usagers étant gestionnaires, ils réalisent les spécificités et difficultés de l'abattage.
- » L'utilisation de l'abattoir par des petits faiseurs, ce qui légitime l'implication du PETR dans cet outil : il n'est pas vu comme au service d'un intérêt particulier, mais comme au **service d'une filière locale**.
- » Le **soutien public** de l'Etat du Conseil régional permettant de limiter les coûts pour les usagers : 40% d'aide à l'achat (DSIL), 40% d'aide pour les travaux (Plan de relance & Conseil régional).

« Les collectivités ont été unanimes à soutenir le projet pour maintenir un outil nécessaire à l'alimentation locale »



LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- » L'**ampleur des travaux** nécessaires pour la modernisation du site, sous-estimés au départ.
- » La prise en compte des **attentes de tous les acteurs** pour ces travaux.
- » Le PETR n'ayant jusqu'ici jamais géré de bâtiment public et ne disposant pas de service technique, il a dû acquérir cette **nouvelle compétence** de gestion d'un bâtiment public.





L'APPORT DU DISPOSITIF PAT

Un terreau fertile pour le projet, à travers :

- » Un travail de sensibilisation des acteurs politiques sur les filières agricoles depuis plusieurs années.
- » Des relations facilitées entre acteurs, notamment les usagers de l'abattoir et les services de l'Etat, du fait d'une interconnaissance préalable.
- » La mise en évidence du rôle du PETR comme relai des démarches locales, associant tous les acteurs des filières et disposé à les accompagner, sans faire à leur place.



LES BONNES PRATIQUES SELON LES PORTEURS D' ACTIONS

1

La forte implication des **acteurs** économiques et institutionnels

2

Une vision commune et partagée

3

Une démarche partenariale s'appuyant sur les **compétences des différents acteurs**, avec des prestataires en soutien (conseil, maîtrise d'œuvre...)



POUR ALLER PLUS LOIN :

<https://www.adourchalossetursan.fr/Nos-missions/Le-developpement-economique/Action-territoriale-en-faveur-de-l-agriculture>⁹⁰



#7 ATELIER

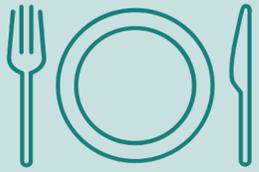
AGROALIMENTAIRE

PARTAGÉ – COMMUNAUTÉ

DE COMMUNES DU

CLUNISOIS





ATELIER AGROALIMENTAIRE PARTAGÉ - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CLUNISOIS



PRÉSENTATION

Porteur : Communauté de Communes du Clunisois

Localisation : Salornay-sur-Guye (71)

Spécificité territoriale : territoire rural et agricole très peu dense (32 hab./km²), prédominance de l'élevage

Taille : 41 communes, 14 438 habitants

État d'avancement : en cours

Thématique : outil de transformation de proximité

Champ principal durabilité : économique

LE CONTEXTE



La mise en place du laboratoire partagé est née du besoin de plusieurs acteurs d'avoir accès à un outil de transformation multiproduits sur le territoire. Le Clunisois s'interrogeait : sur la mise en place d'une cuisine centrale ; des producteurs de légumes et de viande souhaitaient développer la transformation de leur produit ; des porteurs de projet des métiers de bouche cherchaient un espace de coworking. Ce groupe d'acteurs a donc sollicité la communauté de communes du Clunisois pour accompagner financièrement et techniquement la mise en place du projet.



3 OBJECTIFS



1

Donner accès aux professionnels à un outil de transformation afin d'augmenter la **valeur ajoutée** de leurs produits et développer leur offre **en circuits courts**

2

Lutter contre le **gaspillage alimentaire**

3

Participer à la fourniture des repas pour la **restauration collective** du territoire

« C'est un projet encore jeune, améliorable, mais qui ouvre des perspectives sur l'utilisation de produits locaux dans la restauration collective »

UNE ACTION QUI SE DISTINGUE PAR...

- » La **diversité de services** proposés par l'outil, avec 1 boucher et 1 cuisinier qualifiés
- » Le fait qu'il réponde aux **besoins de différents types d'acteurs** du système alimentaire
- » **Un modèle unique** de coopération territoriale en milieu rural

3 CHIFFRES CLÉS

 **300 m²**

surface du laboratoire



49 utilisateurs de l'outil



80%, part du financement public (Etat, Europe, Région, Département, CC Clunisois) pour la mise en œuvre du projet

UNE ACTION INSPIRANTE

UNE ACTION PERTINENTE

- Répond au **manque d'outils** de transformation agricole sur le territoire du Clunisois
- Capacité à traiter **plusieurs types de produits** (fruits, légumes, viande, escargots)
- Répond aux besoins d'acteurs **privés** (agriculteurs et restaurateurs) et **publics** (cantines) et **associatifs**

UNE ACTION SYSTEMIQUE

- **Economique** : création de valeur ajoutée pour les productions du territoire
- **Social** : transformation des produits de ramasse d'une association d'aide alimentaire ; production de repas pour 2 cantines scolaires et 3 accueils de loisirs
- **Environnemental** : limitation du gaspillage alimentaire (transformation de produits glanés) ; réduction du transport pour la livraison de repas aux cantines

UNE ACTION INNOVANTE

- Sur le plan technique : **une diversité de fonctions** (transformation de viande, conserverie, cuisine, stockage, pâtisserie, location d'espace) proposées sur **300 m²**

UNE ACTION PARTENARIALE

- Un **groupe varié d'acteurs** (producteurs, restaurateurs, ingénieurs) préstructurés pour solliciter le soutien de la collectivité et impliqués tout au long du processus de création de projet
- **Un partenariat public / privé**

LES CLÉS DE SUCCÈS

- » Le **soutien public**, notamment du Clunisois, qui a accueilli le besoin des acteurs du terrain et les a **accompagnés techniquement et financièrement** dans l'étude d'opportunité et dans la construction des murs du laboratoire.
- » Une longue **tradition de politiques publiques** du Clunisois pour le développement des circuits courts.
- » Une action qui a **émergé des besoins** du terrain et non de la collectivité elle-même.

« On se rend compte de la complexité en avançant dans le projet. On prend du temps pour trouver le bon modèle permettant à l'outil de fonctionner économiquement »



LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- » **L'ancienne association** Melting Popote a rencontré des difficultés dans la gestion de l'activité et l'atteinte de l'équilibre financier de l'outil.
- » **L'aspect réglementaire** : difficulté à obtenir des dossiers d'agrément, limitant le développement des volumes à transformer malgré la demande croissante des usagers.
- » **L'engagement limité** de certains producteurs usagers dans la vie et la gestion du projet collectif. Des éleveurs freinés par la distance entre l'abattoir et le laboratoire.



L'APPORT DU DISPOSITIF PAT

- » Faire connaître le laboratoire et le placer comme un maillon central du système alimentaire territorial.
- » Ouvrir un cercle plus large de discussion et d'animation ; faciliter la coopération et la création de lien entre les adhérents du laboratoire.



« On a discuté la semaine dernière de l'opportunité de transformer les légumes frais pour des collègues. Si on n'avait pas le PAT, les réflexions ne se feraient pas »



LES BONNES PRATIQUES SELON LES PORTEURS D' ACTIONS

- 1 Penser dès le début du projet à son modèle économique et son type de gestion
- 2 Dans le cas d'un atelier multiproduits, s'assurer de la disponibilité de l'offre en quantité et en diversité
- 3 Construire une **gouvernance adaptée** au projet et à l'outil



POUR ALLER PLUS LOIN :

<https://enclunisois.fr/actions/economie/laboratoire-de-transformation-alimentaire/>



#8 LA LÉGUMERIE
PÉDAGOGIQUE –
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DE LA
PROVENCE VERTE





UNE LÉGUMERIE PÉDAGOGIQUE AU SERVICE DU TERRITOIRE – COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA PROVENCE VERTE

PRÉSENTATION

Porteur : Lycée Agricole Saint-Maximin

Localisation : CA De la Provence Verte (83)

Spécificité territoriale : bassin de consommation, forte activité touristique, productions agricoles diversifiées

Taille : 28 communes, 99 760 habitants

État d'avancement : en fonctionnement

Thématique : outil de transformation de proximité

Champ principal durabilité : économique





LE CONTEXTE

En 2015, le Lycée Agricole Saint Maximin, en lien avec le Conseil Régional Sud PACA, faisait le constat que l'outil structurant, que constitue une légumerie, était nécessaire au développement d'une filière maraîchère au sein de la Provence Verte, notamment pour favoriser l'approvisionnement en légumes locaux des cantines locales. La légumerie appartient et est gérée par le Lycée Agricole. L'action a donc été initiée en amont du PAT mais est soutenue par ce dernier dès 2018.



3 OBJECTIFS DE L'OUTIL



1

Favoriser la mise en place d'un processus **d'approvisionnement des cantines** en légumes locaux

2

Mettre en place des **relations pédagogiques** entre enseignements et les producteurs

3

Former les élèves et apprentis du lycée, tout en formant les producteurs aux spécificités du marché de la Restauration Hors Domicile (RHD) et à la transformation de leurs produits

UNE ACTION QUI SE DISTINGUE PAR...

- » La **création d'un collectif de maraîchers**, le GIE « Légumerie Provence Verte »
- » **Sa dimension pédagogique** pour les élèves et apprentis du lycée
- » La capacité de l'outil à transformer une **diversité de légumes**
- » **L'autonomie énergétique de l'outil** grâce à des panneaux solaires

3 CHIFFRES CLÉS



14 producteurs
au sein du GIE



7 ans
d'activité de la légumerie



Un espace de **300 m²**, intégrant un secteur « froid » et un espace « cuisson »

« On est dans une école entreprise, donc il n'y a rien de mieux que de proposer aux jeunes d'être en contact avec les paysans et la ruralité. C'est une mission très pédagogique, on les met en immersion sur des savoirs faire pratiques. »

UNE ACTION INSPIRANTE

UNE ACTION PARTENARIALE

- Des producteurs impliqués dans la création de l'outil
- La possibilité pour les producteurs de déléguer la transformation à un prestataire partagé grâce à une **convention tri-partite** (producteurs, lycée, prestataire)
- La mise en place de partenariats **avec les producteurs de la SCIC Agribio Provence** pour développer la fourniture de la restauration collective

UNE ACTION INNOVANTE

- **Des formations gratuites** proposées aux producteurs sur les aspects sanitaires, process et sécurité de la transformation
- **Un partenariat gagnant / gagnant** : un prix prestation faible (20€ la demi-journée) mais une contrepartie pédagogique de la part des producteurs qui forment les élèves et apprentis en totale immersion

UNE ACTION PERTINENTE

- S'articule avec les **enjeux de formation** propres au lycée agricole
- Répond à l'objectif de **développement de la culture légumière** sur le territoire pour fournir la RHD

UNE ACTION TRANSPOSABLE

- Des **investissements relativement modérés** (350k € + 100k € de panneaux solaires)
- **Le partenariat pédagogique** avec le lycée agricole est réalisable sur d'autres territoires

« C'est un fabuleux outil pédagogique pour les élèves. Passer par une légumerie ; ça donne des idées d'installation aux élèves. C'est réellement un vecteur d'installation et d'innovation agricoles »

LES CLÉS DE SUCCÈS

- » Le soutien du **Conseil Régional**, ayant participé à hauteur de 60 % au financement de l'outil.
- » L'appui sur les **compétences (culinaire, réglementaire et sanitaire)** du cuisinier du lycée agricole pour développer la légumerie et former les producteurs.
- » L'investissement et le portage initial **du lycée agricole**.
- » La **structuration du GIE**.

« Ces outils structurants sont des passages au préalable pour imaginer cette souveraineté alimentaire. C'est compliqué à mettre en œuvre par nature, car on est sur des métiers nouveaux, avec des schémas transversaux qui incluent production, transformation et vente. »



LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- » Un **approvisionnement de la restauration collective** qui reste **encore minoritaire** pour une grande partie des producteurs usagers.
- » Un **désengagement dans le temps de certains producteurs** pour transformer leurs produits, à cause d'un manque de ressources (temps, personnel). La convention tripartite avec la mise à disposition d'un partenaire partagé pour le GIE devrait permettre l'expansion de l'outil.



L'APPORT DU DISPOSITIF PAT

- » Le PAT, au travers de son diagnostic a permis de mettre en lumière ce qui était réellement produit sur le territoire et de justifier de la pertinence d'un tel outil.
- » Le PAT a été un vecteur de communication et de sensibilisation des élus sur l'alimentation de qualité.
- » Le PAT est né à partir des initiatives d'acteurs du territoire, comme celle de la légumerie.



« La grande valeur ajoutée d'un PAT c'est de créer une dynamique territoriale pour des acteurs qui ne se rencontrent pas naturellement. C'est aussi faire prendre conscience aux acteurs des grands défis de demain. »



LES BONNES PRATIQUES SELON LES PORTEURS D' ACTIONS

- 1 Diagnostiquer le potentiel de production du territoire et la provenance des produits consommés
- 2 Trouver l'échelle adéquate au regard du dimensionnement des filières du territoire
- 3 S'appuyer sur des **compétences et expertises solides** pour la mise en place des process de transformation



POUR ALLER PLUS LOIN :

<https://www.campus-provence-verte.fr/legumerie-pedagogique/>



#9 LE MARCHÉ D'INTÉRÊT
LOCAL « MIL PERCHE » –
PNR DU PERCHE &
ASSOCIATION MIL PERCHE





LE MARCHÉ D'INTÉRÊT LOCAL « MIL PERCHE »

PNR DU PERCHE, ASSOCIATION MIL PERCHE



PRÉSENTATION

Porteur : PNR du Perche, association MIL Perche

Localisation : PNR du Perche (28, 61)

Spécificité territoriale : territoire rural touristique, historiquement bocager et où les grandes cultures se développent.

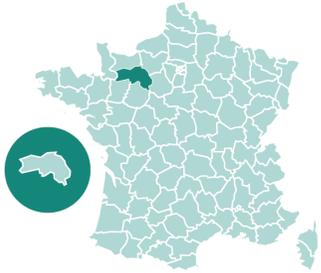
Taille : 91 communes, 74 000 habitants

État d'avancement : en fonctionnement depuis 2016

Thématique : consommation locale

Champ principal durabilité : économique





LE CONTEXTE

L'association MIL Perche a été créée en 2016 par des producteurs, artisans et citoyens afin de développer le lien entre productions et consommations locales : elle propose une plateforme dématérialisée permettant aux professionnels de commander près de 400 produits directement auprès des producteurs, sur le principe d'un marché de gros. Le PNR du Perche soutient la démarche depuis ses débuts et mène des actions conjointes dans le cadre du PAT, structuré en 2020, notamment à destination de la restauration scolaire.



2 OBJECTIFS



1

Pour l'association MIL Perche : proposer une solution d'achat et distribution de produits locaux, avec des garanties environnementales et sociales, pour les professionnels et les particuliers

2

Pour le PNR du Perche : poursuivre et développer les actions de MIL Perche, en les reliant davantage au plan d'action du PAT

« Les cantines ont changé, les cuisiniers ont changé, ils sont dans un processus de changement continu. La richesse du territoire c'est sa forte proportion de petites cantines d'école primaire en régie directe : une situation idéale pour atteindre les objectifs EGALIM »

UNE ACTION QUI SE DISTINGUE PAR...

- » La cocréation d'une solution logistique portée par une association d'acteurs économiques et de citoyens avec des principes d'économie sociale et solidaire
- » Une charte éthique pour les producteurs adhérents : pragmatisme, local, coopération, diversité des pratiques, environnement

3 CHIFFRES CLÉS



37 producteurs

Adhérents à MIL Perche



14 cantines d'écoles primaires

Accompagnées durant 1 an sur les 80 du territoire (17,5%)



80% de produits bio, avec objectif d'augmenter cette part dans le catalogue de produits

UNE ACTION INSPIRANTE

UNE ACTION PERTINENTE

- Une solution créée **par et pour les acteurs du territoire**
- Des cantines de **petite taille**, essentiellement en **régie directe** et n'ayant pas systématiquement des ressources formées en restauration
- Un accompagnement à l'atteinte des **objectifs d'alimentation durable** venant d'Egalim et du PAT

UNE ACTION INNOVANTE

- Une plateforme logistique à **l'échelle d'un PNR**
- Des **profils variés** au sein de l'association MIL Perche : producteurs, artisans et commerçants
- Une **charte éthique** pour les produits proposés
- La co-construction du programme « cantines pilotes » par le PNR et MIL Perche

UNE ACTION SYSTÉMIQUE

- **Convergence** entre deux démarches du territoire et avec les politiques publiques, locales ou nationales
- L'accompagnement de « cantines pilotes » financé à hauteur de 7 000 euros par commune par le **Plan France Relance**

UNE ACTION PARTENARIALE

Un **groupe varié d'acteurs** : association MIL Perche, PNR du Perche, CRESS Normandie, Etat (France Relance), collectivités (Région, communes ou EPCI...), Mouvement des Cantines Nourricières, producteurs locaux, agents de cuisine.

« Le PNR travaille sur la sensibilisation des agents depuis 2014, avec au moins une formation par an. C'est monté en puissance avec la création de MIL Perche : ils ont un projet sur les légumineuses sur l'alimentation humaine, il y a des vidéos sur YouTube aussi. »

LES CLÉS DE SUCCÈS

- » Un tissu partenarial important et à **différentes échelles**, grâce au fait que le PNR travaille depuis 2003 sur l'alimentation locale.
- » La **prise de conscience des élus** locaux accompagnés de la fragilité des chaînes d'approvisionnements mondialisées et de l'importance d'assurer une diversification de l'approvisionnement, notamment via une production locale et en circuit court.
- » La création d'un groupe WhatsApp entre cuisiniers, leur permettant d'échanger entre pairs et de rompre leur isolement.



LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- » **Convaincre** les élus de l'intérêt d'approvisionner leur cantine en local, en bio et produits de qualité.
- » **Le modèle économique** de l'association MIL Perche reste à stabiliser malgré un chiffre d'affaires en hausse.





L'APPORT DU DISPOSITIF PAT

- » Être en capacité de **monter des projets ambitieux** avec des acteurs locaux travaillant sur l'alimentation.
- » **Mettre en cohérence** l'ensemble des actions menées sur l'alimentation sous une seule bannière.
- » (Re)mettre en évidence les **spécificités du territoire**, au-delà de ce que la collectivité sait déjà, ce qui permet de mener ensuite des actions **adaptées à la réalité locale**.
- » **Evaluer** les actions mises en place.



LES BONNES PRATIQUES SELON LES PORTEURS D' ACTIONS

- 1 Bien identifier les **spécificités ou richesses** de son territoire pour en faire prendre conscience, les faire connaître, les préserver et les amplifier.
- 2 S'entourer de bons partenaires.
- 3 Bien écouter son territoire, en s'appuyant sur des **relais**.
- 4 Proposer des démarches **co-construites**.



POUR ALLER PLUS LOIN :

<https://www.milperche.fr/>



#10 ARTICULATION DU
SPASER AVEC LE PAT –
GRAND POITIERS





ARTICULATION DU SCHÉMA DE PROMOTION DES ACHATS PUBLICS SOCIALEMENT ET ÉCONOMIQUEMENT RESPONSABLES (SPASER) AVEC LE PAT- GRAND POITIERS



PRÉSENTATION

Porteur : Grand Poitiers

Localisation : Vienne (86)

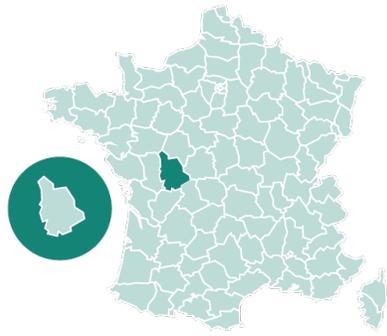
Spécificité territoriale : territoire rural et péri-urbain, polyculture-élevage et grandes cultures

Taille : 40 communes, 195 000 habitants

État d'avancement : en cours de déploiement depuis 2022

Thématique : complémentarité des politiques publiques

Champ principal durabilité : environnement



LE CONTEXTE

L'adoption d'un Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) est obligatoire pour les acteurs publics réalisant plus de 50 millions d'euros d'achats par an. Fin 2022, seules 32% des collectivités concernées l'avaient effectivement adopté. Grand Poitiers et 8 autres institutions publiques du territoire se sont associées autour de la démarche dès 2021 : les denrées alimentaires représentant un secteur stratégique pour des achats responsables, elles font l'objet d'un groupe de travail spécifique incluant l'équipe du PAT.



3 OBJECTIFS



1

Augmenter la part de produits bios et locaux dans les achats de denrées alimentaires

2

Lever les freins à l'achat de produits locaux grâce à un travail avec des producteurs

3

Réduire les emballages plastiques dans les achats de denrées alimentaires

« L'achat alimentaire est l'un des rares leviers qu'on a pour agir sur la production agricole locale : quand on peut contractualiser des volumes importants avec des producteurs locaux, on peut peser dans les choix de production »

UNE ACTION QUI SE DISTINGUE PAR...

- » L'ampleur de la démarche et de ses résultats
- » La collaboration entre 9 institutions publiques sur le SPASER, sans se limiter aux collectivités et acheteurs obligés par la réglementation

3 CHIFFRES CLÉS

 **7,32 millions d'euros** d'achats de denrées alimentaires en 2020

 **4,5 millions de repas par an** sont concernés par la démarche

 **9 institutions engagées** dans le SPASER, dont 4 dans le groupe de travail sur les denrées alimentaires

UNE ACTION INSPIRANTE

UNE ACTION PERTINENTE

- Obligation d'adopter un SPASER pour les collectivités ayant plus de 50 millions d'euros HT d'achats annuels
- Seules 32% des collectivités concernées ont adopté un SPASER fin 2022
- La réunion d'institutions publiques au-delà de la collectivité, dans une optique de mutualisation des achats responsables
- L'articulation avec le PAT de Grand Poitiers, notamment pour les débouchés des filières locales en restauration collective

UNE ACTION SYSTÉMIQUE

- Des conditions sociales et environnementales intrinsèques au SPASER
- Une volonté de prioriser les acteurs économiques locaux par des échanges réguliers avec eux
- Intégration du bien-être animal dans les achats alimentaires de la Ville de Poitiers dans le cadre du PAT, avec perspective d'une éventuelle extension aux 3 autres institutions par le SPASER

UNE ACTION D'AMPLEUR

- Concerne les achats publics de 9 institutions : Grand Poitiers, Ville de Poitiers, CCAS de Poitiers, CHU, Université, Crous, office public de l'habitat Ekidom, compagnie des transports publics de Grand Poitiers Vitalis, Société d'Équipement du Poitou
- Un important levier de changement de pratiques chez les fournisseurs de ces institutions, locaux ou non

UNE ACTION PARTENARIALE

- 9 institutions publiques engagées dans le SPASER
- Groupe de travail sur les denrées alimentaires avec les 4 institutions concernées : Grand Poitiers, Ville de Poitiers, CHU, Crous
- Recours à un prestataire pour l'étude de l'impact de la commande publique sur le tissu économique local et national entre 2016 et 2020

« On échange sur l'achat de denrées alimentaires avec un groupement de producteurs qui sont en train de monter un atelier de transformation de viande dans le cadre du PAT. Il y a un gros sujet sur l'équilibre carcasse : comme on a la chance d'avoir des GMS dans le PAT, on peut les remettre dans la boucle assez vite. »

LES CLÉS DE SUCCÈS

- » Des groupes de travail multi-acteurs permettant une **acculturation** de chacun aux attentes des autres et la formulation d'un plan d'action adapté.
- » Réunir plusieurs acheteurs publics dans la démarche, **l'achat à plusieurs** permettant de peser sur les volumes et donc d'avoir une plus grande marge de manœuvre.
- » Le recours à un **prestataire expérimenté**, qui a permis d'apporter des compétences nouvelles, de faire un pas de côté par rapport aux travaux réalisés en interne et d'avoir un plan d'action étayé, clair et accompagné d'indicateurs de suivi.
- » Identifier les **outils économiques nécessaires** aux acteurs locaux pour approvisionner les acheteurs publics.

« Le groupe de travail sur denrées alimentaires s'est mis en place facilement car il y avait vraiment un travail d'interconnaissance fait précédemment : on faisait déjà collectif. »



LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- » Le passage par des **centrales d'achats** pour le CHU et le Crous, limitant fortement leur marge de manœuvre sur les achats alimentaires jusqu'à la fin du marché.
- » La difficulté de privilégier les approvisionnements locaux et respectueux de l'environnement tout en se conformant au **code de la commande publique**.
- » La capacité des agriculteurs/petites entreprises du territoire à fournir des **volumes importants** lorsque ces derniers sont très spécialisés (ex : légumes bio).



L'APPORT DU DISPOSITIF PAT

- » La préexistence du groupe de travail dans le cadre du PAT, facilitant sa mobilisation pour le SPASER et permettant d'arriver plus rapidement à des résultats.
- » La possibilité de lier les questions des achats publics à des projets spécifiques de développement agricole et à des dynamiques locales.



LES BONNES PRATIQUES SELON LES PORTEURS D' ACTIONS

- 1 Prendre le temps d'identifier et connaître les acteurs-ressources à mobiliser
- 2 Impliquer les agents techniques, mais aussi les gestionnaires financiers dans les groupes de travail
- 3 Etudier l'opportunité de faire appel à un prestataire en cas de ressources internes insuffisantes



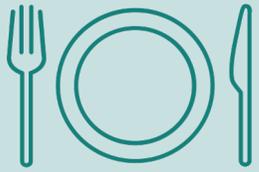
POUR ALLER PLUS LOIN :

<https://www.grandpoitiers.fr/information-transversale/actualites/la-commande-publique-un-veritable-levier-de-developpement-pour-le-territoire-23613>¹⁴



#11 DE LA DIGNITÉ DANS
LES ASSIETTES – PAYS
TERRES DE LORRAINE





DE LA DIGNITÉ DANS LES ASSIETTES

PAYS TERRES DE LORRAINE

PRÉSENTATION

Porteur : Pays Terres de Lorraine

Localisation : Pays Terres de Lorraine (54)

Spécificité territoriale : territoire rural et péri-urbain, polyculture-élevage, poches de pauvreté dans les villes et bourgs centres ruraux

Taille : 4 EPCI, 153 communes, 98 000 habitants

État d'avancement : en fonctionnement depuis 2017

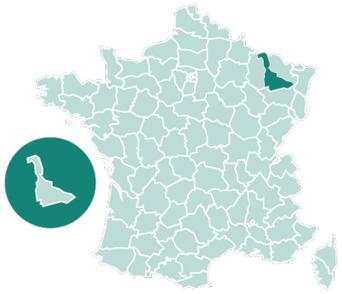
Thématique : précarité alimentaire

Champ principal durabilité : social



LE CONTEXTE

Face au constat que si l'aide alimentaire d'urgence est essentielle et nécessaire, elle ne permet pas de sortir durablement de la précarité alimentaire (étayé par l'étude d'ATD Quart Monde « Se nourrir lorsqu'on est pauvre »), le Pays Terres de Lorraine met en place depuis 2016 des expérimentations d'actions participatives, locales, durables et nourricières avec les acteurs locaux : un réseau de jardins partagés nourriciers, des collectifs d'acheteurs, une pièce de théâtre, des laboratoires de recherche-action, un travail collectif sur l'urgence de l'aide alimentaire, un observatoire de l'accès à l'alimentation sur le Pays... Cette démarche complète cherche à construire ensemble des solutions, avec un fort aspect partenarial et participatif.



UN OBJECTIF

Développer une **offre complémentaire** à l'aide alimentaire d'urgence :

- 1 Garantissant la **dignité** de la personne (signature d'une Charte)
- 2 Proposant des **produits de qualité**, frais, sains et locaux
- 3 Permettant aux personnes de **sortir de la précarité alimentaire**, au-delà de pouvoir se nourrir à court terme

« La démarche s'inscrit dans le paysage de l'action sociale et est positionnée dans la trajectoire de transition agricole et alimentaire »

UNE ACTION QUI SE DISTINGUE PAR...

- » L'attention forte portée à la place des personnes en situation de précarité alimentaire
- » Une volonté d'autonomisation des personnes, pour les rendre actrices de leur alimentation et pas simples « bénéficiaires »
- » Le développement de projets de recherche-action

3 CHIFFRES CLÉS

 **50 familles**
adhérentes à un des
16 jardins nourriciers

 **4 tonnes d'achats groupés**
En 2022, bénéficiant à 1000
personnes

 **Tous les 2 à 3 mois**, des « réunions du collectif de la DIDA »

UNE ACTION INSPIRANTE

UNE ACTION PERTINENTE

- Face à une augmentation de la précarité alimentaire qui touche des profils de personnes plus divers, cette démarche part de la nécessité de développer la **participation** et la **co-construction**
- Cette approche place les personnes concernées **comme actrices de leur alimentation**, en proposant des produits choisis et de qualité et en leur donnant le choix de participer ou non aux actions

UNE ACTION SYSTÉMIQUE

- Une **dimension sociale au cœur de la démarche**, à l'échelle des personnes comme de la collectivité
- Des efforts pour un **approvisionnement local** dans les achats groupés
- De **nombreux événements** organisés chaque année autour de l'environnement et de l'alimentation durable

UNE ACTION INNOVANTE

Une démarche globale déclinée en six stations, fondées sur **l'expérience et l'expertise** des personnes connaissant la précarité alimentaire et des travaux de référence sur le sujet

UNE ACTION PARTENARIALE

- **Deux salariés** à temps plein appuyés par des **bénévoles**
- Un **portage diversifié** : agriculteurs, acteurs de l'aide alimentaire, élus, travailleurs sociaux
- Des **partenaires** institutionnels, techniques et financiers : l'Europe (Leader), l'Etat, la Région, le Département, la chambre d'agriculture, des universités et laboratoires de recherche, des collectivités, des fondations (Carasso), ...

« Si c'étaient juste les professionnels, on n'arriverait pas à faire ce qu'on fait : on le fait avec les associations, et les résultats dépendent des personnes qui les portent. On a vraiment des personnes engagées, qui se mettent au service des autres, et sur lesquelles on s'appuie pour réaliser ces actions. »

LES CLÉS DE SUCCÈS

- » La **mobilisation collective** des acteurs locaux, relais du Pays pour identifier et toucher les personnes en situation de précarité alimentaire.
- » Une **posture adéquate** face aux personnes en situation de précarité alimentaire : ne pas les juger, valoriser leur participation sans les contraindre à participer.
- » S'assurer du **bon fonctionnement des actions emblématiques** de la démarche, afin d'évaluer le projet et démontrer sa faisabilité et ses résultats,
- » **Des élus engagés**, qui soutiennent la démarche et y investissent du temps et des moyens.
- » Garder une vision globale grâce à des échanges avec d'autres territoires et à une **approche transversale** de l'alimentation.



« La démarche peut être transposée à différentes échelles : ce qui est déterminant, c'est la volonté politique »



LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- » Permettre la participation de tous et à tous les stades du projet nécessite du temps et de la patience.
- » Maintenir la mobilisation de tous les partenaires dans la durée est essentiel.
- » S'assurer que les changements de postes n'affectent pas la démarche est un vrai enjeu.





L'APPORT DU DISPOSITIF PAT

- » L'essaimage de la démarche aux autres territoires du PAT, en s'appuyant sur le retour d'expérience du Pays.
- » Le lien fort avec le Département, porteur du PAT et compétent sur la précarité alimentaire, permettant de financer la démarche et d'inspirer les actions du Département.
- » La vision globale et transversale permise par le PAT : du producteur au consommateur, en passant par les circuits de distribution et les politiques publiques.



LES BONNES PRATIQUES SELON LES PORTEURS D' ACTIONS

- 1 Un réseau d'acteurs locaux motivés et engagés
- 2 L'inclusion, la valorisation et le non-jugement des personnes connaissant la précarité alimentaire
- 3 Le portage politique
- 4 Veiller au bon fonctionnement des actions-phares



POUR ALLER PLUS LOIN :

<https://www.terresdelorraine.org/fr/de-la-dignite-dans-les-assiettes-1.html>



#12 PARTENARIATS ENTRE
LES PAT ET SOLAAL EN
HAUTS-DE-FRANCE –
SOLAAL HAUTS-DE-
FRANCE





PARTENARIATS ENTRE LES PAT ET SOLAAL EN HAUTS-DE-FRANCE - SOLAAL HAUTS-DE-FRANCE



PRÉSENTATION

Porteur : SOLAAL Hauts-de-France

Localisation : Région Hauts-de-France

Spécificité territoriale : grande variabilité au sein de la région en densité de population et productions agricoles, taux de pauvreté élevé

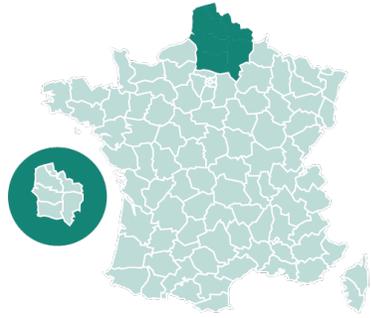
Taille : 29 PAT dont les territoires couvrent au total 4,5 millions d'habitants

État d'avancement : en fonctionnement depuis 2019

Thématique : gaspillage alimentaire / précarité alimentaire

Champ principal durabilité : social





LE CONTEXTE

SOLAAL est une association « facilitatrice de dons » agricoles, créée en 2013 par l'ancien Président de la FNSEA, Jean-Michel Lemétayer et ayant des antennes dans 10 régions. Elle met gratuitement en relation des producteurs et transformateurs souhaitant donner des produits invendus avec des associations d'aide alimentaire locales. En Hauts-de-France, l'ADEME soutien l'association en contrepartie d'une implication dans les PAT régionaux, effective depuis 2019. SOLAAL est donc entrée en contact avec la trentaine de PAT régionaux, afin d'organiser des actions communes.



OBJECTIFS



1

Pour les PAT impliqués :

- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Lutter contre la précarité alimentaire, avec des produits frais et de qualité

2

Pour SOLAAL Hauts-de-France :

- Se faire connaître auprès des agriculteurs et structures d'aide alimentaire locales
- Promouvoir et sensibiliser au don agricole
- Organiser des glanages solidaires

« Les PAT sont un bon moyen pour mieux faire connaître SOLAAL Hauts-de-France, mettre en place des actions et avoir des relais au niveau local »

UNE ACTION QUI SE DISTINGUE PAR...

- » Une collaboration étroite mutuellement bénéfique entre collectivités porteuses de PAT et un acteur privé
- » Des actions locales dans les PAT, et également sur l'ensemble de la Région Hauts-de-France

3 CHIFFRES CLÉS



Des actions lancées avec
29 PAT



Un équivalent de **4 millions de repas sauvés** en 2022 dans la région



137 donateurs en 2022

UNE ACTION INSPIRANTE

UNE ACTION PERTINENTE

- Un territoire producteur de **cultures nourricières** sujettes au **gaspillage alimentaire** au stade de la production agricole
- Une région touchée par la pauvreté et la **précarité alimentaire**
- Des structures d'aide alimentaire ayant des difficultés pour obtenir des **produits frais et sains**
- Le travail partenarial de structures publiques et privées vers des **objectifs communs**, en **capitalisant sur le dispositif PAT**
- Des actions **différenciées selon les territoires** et l'avancement du PAT

UNE ACTION EFFICACE

- SOLAAL Hauts-de-France permet :
- Le don de produits agricoles à **144 antennes d'associations**
 - L'organisation de **27 glanages solidaires** en 2022
 - Des interventions auprès de **lycées agricoles** : 7 en 2022
 - **15,5 millions de repas sauvés** depuis 2019
 - L'implication de **137 donateurs** en 2022, dont **72 nouveaux**

UNE ACTION INNOVANTE

- Un service gratuit qui **facilite l'organisation du don agricole**, qu'aucune autre structure ne propose
- Un déploiement des liens avec les PAT à **l'échelle d'une région**

UNE ACTION QUALITATIVE

- Produits **peu transformés et sains** : légumes, pommes de terre, lait, viande... faisant souvent défaut aux structures d'aide alimentaire
- Circuit court entre le producteur et le consommateur final, garantissant une grande **fraîcheur**

« Comme on a cette double expertise du monde agricole et de l'aide alimentaire, on peut aider les collectivités à s'assurer que leurs idées sont adaptées à l'offre et à la demande »

LES CLÉS DE SUCCÈS

- » Susciter l'intérêt et l'adhésion des chargés de mission PAT dans le cadre de la mise en place de partenariats avec les porteurs de PAT car leur motivation permet d'amplifier les résultats.
- » Une échelle régionale adaptée aux activités de l'association
- » La présence de nombreuses associations d'aide alimentaires actives et motivées sur le territoire, ainsi que l'investissement des acteurs des milieux agricole et agroalimentaire

« Le don agricole est une thématique très spécifique. Il est conseillé de s'intégrer dans une réunion déjà existante pour la présenter. »

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- » Suivre avec précision le développement de chaque PAT. Parfois, les participants n'avaient pas d'informations concernant les actions réalisées avec les acteurs du territoire suite à un atelier. Il faudrait que la communication soit plus développée pour garder le contact avec tous les acteurs locaux et valoriser les avancées de chaque PAT.





L'APPORT DU DISPOSITIF PAT

- » Pour tous les PAT : rencontrer des acteurs pouvant devenir des partenaires potentiels (associations d'aide alimentaire, agriculteurs, industries agroalimentaires, institutionnels...), promouvoir et sensibiliser au don agricole lors de réunions. Les PAT sont des outils indispensables de mise en réseau, que l'antenne Hauts-de-France recommande aux autres antennes SOLAAL.
- » Pour les PAT les plus avancés : financement de l'association, organisation de glanages solidaires, organisation d'interventions dans des établissements scolaires agricoles



LES BONNES PRATIQUES SELON LES PORTEURS D' ACTIONS

- 1 Proposer des temps d'échange thématiques
- 2 Se focaliser sur les ateliers de co-construction et les actions
- 3 Informer le PAT de toute action/événement qui se déroule sur son territoire
- 4 Communiquer sur les activités de chaque acteur
- 5 Profiter des cadres existants pour faire connaître ses actions



POUR ALLER PLUS LOIN :

<https://www.solaal.org/hauts-de-france/>



#13 ESCAPE GAME
SUBSISTANCE – VILLE DE
BREST





ESCAPE GAME SUBSISTANCE – VILLE DE BREST



PRÉSENTATION

Porteur : Ville de Brest

Localisation : Métropole de Brest

Spécificité territoriale : Territoire portuaire très urbanisé, prédominance maraichage sous serres et élevage laitier. Métropole marquée par la mixité sociale

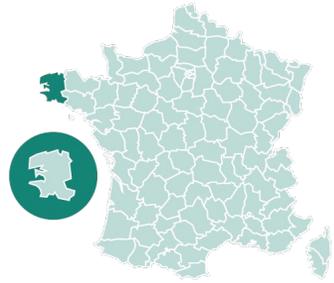
Taille : 8 communes, 211 000 habitants

État d'avancement : En fonctionnement

Thématique : Sensibilisation à l'alimentation durable

Champ principal durabilité : Social

LE CONTEXTE



L'escape-Game Subsistance (anciennement Nutri-Navette) est issue de la coordination entre deux services de la ville de Brest. Le service de la promotion de la santé souhaitait déployer une série d'actions de sensibilisation, d'animation et d'ateliers cuisine autour de l'alimentation saine. Le CCAS faisait le constat que les publics les plus modestes étaient ceux qui avaient le moins accès aux produits de qualité, mais aussi ceux qui étaient les moins sensibilisés à l'alimentation-santé. L'action a été initiée en 2019 puis s'est inscrite dans le plan d'action du PAT adopté en mars 2021.



3 OBJECTIFS



1

Participer activement à la promotion d'une alimentation **saine et responsable** auprès du plus grand nombre

2

Renforcer le pouvoir d'agir des citoyens en leur permettant de s'approprier **leurs choix alimentaires**

3

Consolider **le lien fédérateur autour de l'alimentation**, pour lutter contre l'isolement

« On a à cœur d'aller au plus près des publics, d'être mobiles. C'est un jeu accessible à n'importe qui, qui diffuse des messages sans culpabiliser »

UNE ACTION QUI SE DISTINGUE PAR...

- » L'aspect **ludique et non stigmatisant** du support de sensibilisation (Escape-game)
- » La démarche **d'aller-vers** ciblant en priorité les publics des Quartiers Prioritaires de la Politiques de la Ville (QPV)
- » L'**usage** possible de l'outil par une diversité de structures du territoire

3 CHIFFRES CLÉS

 **Plus de 500 personnes** sensibilisées depuis 2021

 **La règle des 3 V** : résumant l'approche de la démarche de sensibilisation « Manger Vrai, Varié et Végétal » (développée par Anthony Fardet)

 **+ de 25 sorties de l'escape game** depuis 2021

UNE ACTION INSPIRANTE

UNE ACTION D'AMPLEUR

- Cible principalement les **publics des QPV**
- En 2023, **10 animations** pour **300 personnes** sensibilisées
- L'usage de l'outil s'étend et devient accessible à **d'autres utilisateurs** que la Ville : associations, collèges, CCAS, centres de jeunes travailleurs, agents de la Métropole.

UNE ACTION EFFICACE

- Des publics ayant assimilé la **règle des 3V** et les **critères de distinction** entre produits frais / bruts et produits ultra-transformés
- Des **changements observés chez les professionnels** et bénévoles des structures utilisant l'outil pour sensibiliser leurs publics
- **Met en valeur** les structures de territoire qui l'anime

UNE ACTION PARTENARIALE

- Partenariat entre le **CCAS et le service Santé de la Ville**
- **Un chantier de réinsertion** a réalisé la construction Escape Game
- **Convention avec la Maison de l'agriculture biologique** du Finistère pour assurer les animations

UNE ACTION COHÉRENTE

- S'inscrit dans l'**axe du Projet Alimentaire Métropolitain (PAM)** sur la sensibilisation des publics à l'alimentation durable
- Permet de **valoriser et de communiquer sur le PAM**
- **Associée à d'autres actions**, comme les ateliers du champ à l'assiette, la formation des acteurs...

« L'approche de l'alimentation durable a évolué dans les structures de proximité. Le frais, de saison et fait maison à remplacer les produits industriels dans les goûters par exemple. »

LES CLÉS DE SUCCÈS

- » L'existence du **Service de promotion** de la Santé depuis 1998.
- » **Le partenariat avec Anthony Fardet**, chercheur en nutrition, pour concevoir le contenu et les messages du jeu.
- » Un projet pensé, porté, construit et aujourd'hui utilisé par une diversité de **structures et d'acteurs** du territoire.



LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- » **Une ampleur limitée** car le jeu n'est pas adapté pour le public enfant non accompagné.
- » Une difficulté à **mesurer l'impact de l'action** sur les habitudes des habitants.
- » Nécessite une **animation professionnelle** et une gestion spécifique : importance du partenariat pour faire vivre l'outil.





L'APPORT DU DISPOSITIF PAT

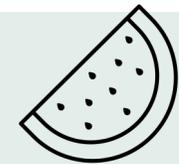
- » L'action a été initiée en 2019 puis s'est **inscrite dans le plan d'action du Projet Alimentaire Métropolitain (PAM)** adopté en mars 2021. L'action a ainsi été mise en avant par le PAM.
- » Le PAM a permis **le financement de l'outil**, notamment pour son temps d'animation et pour la réalisation d'une vidéo de communication.



« Il faut trouver les bons animateurs, les bons professionnels de l'alimentation saine et durable. Pas n'importe qui peut animer le jeu, il faut être capable de rebondir sur les questions des gens et leur donner aussi leviers de changement »



LES BONNES PRATIQUES SELON LES PORTEURS D' ACTIONS

**1**

Trouver **un animateur relais** sur le territoire, expert de l'alimentation saine et durable

2

Favoriser **l'approche partenariale** pour que l'outil soit réellement accepté et utilisé

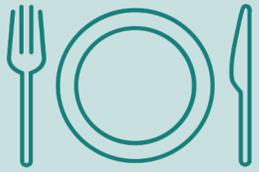
**POUR ALLER PLUS LOIN :**

<https://www.youtube.com/watch?v=ls-2ZUivrCk>



#14 FORMATION DES
PROFESSIONNELS À LA
NUTRITION ET
SENSORIALITÉ – MAISON
DE LA NUTRITION & PNR
MONTAGNE DE REIMS





FORMATION DES PROFESSIONNELS À LA NUTRITION ET SENSORIALITÉ - MAISON DE LA NUTRITION



PRÉSENTATION

Porteur : Maison de la nutrition / PNR Montagne de Reims

Localisation : Triangle marnais (CU du Grand Reims, Pays d'Épernay et Pays de Châlons)

Spécificité territoriale : Des espaces ruraux très fortement marqués par une agriculture essentiellement tournée vers l'agro-industrie intégrant trois principaux bassins urbains de consommation (Reims, Châlons et Épernay)

Taille : 348 communes, 500 000 habitants

État d'avancement : En fonctionnement

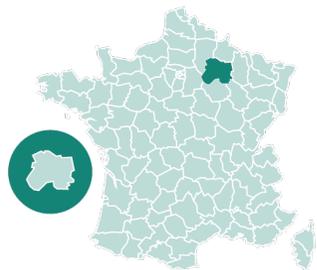
Thématique : Lien alimentation santé

Champ principal durabilité : Social / Santé



LE CONTEXTE

La Maison de la Nutrition est une association régionale initialement créée en 1995 pour former les professionnels de santé à la problématique du diabète en Grand Est. En 2012, la structure évolue vers des actions plus larges en lien avec l'alimentation et la sensorialité avec le programme de formation Nut&S ciblant les professionnels relais pour intégrer la multi-dimensionnalité de l'alimentation dans leurs pratiques. La Maison de la Nutrition intervient notamment dans les actions d'éducation alimentaire des PAT, et notamment celui du Triangle marnais porté par le Parc Naturel Régional de la montagne de Reims.



3 OBJECTIFS



Intégrer l'éducation alimentaire, sensorielle, au goût et nutritionnelle dans les pratiques des professionnels relais afin que leur public ait :

- 1 une **alimentation plaisante**, diversifiée dans le respect de la culture de chacun
- 2 une prise de conscience des éléments gouvernant leurs **choix alimentaires**
- 3 une bonne écoute de leurs **sensations** de faim et de rassasiement

« Le porteur de PAT est en général ravi de ce programme car il correspond à plusieurs priorités chez eux : éducation alimentaire et au goût, et le lien avec les circuits courts car on touche les professionnels des cantines ».

UNE ACTION QUI SE DISTINGUE PAR...

- » **Son ampleur** : harmonisation des messages et des pratiques en lien avec l'acte alimentaire à une diversité de professionnels de la région en contact avec du public
- » Sa capacité à **intégrer les enjeux de l'alimentation santé** au sein des PAT.
- » Son approche **systémique de l'alimentation**.

3 CHIFFRES CLÉS



Un programme mis en œuvre sur **3 ans**



En 2022, **329 professionnels** ont suivi le 1er module du programme Nut&S en Grand Est



La Maison de la Santé intervient dans le cadre de **15 Contrats Locaux de Santé** en région Grand Est

UNE ACTION INSPIRANTE

UNE ACTION D'AMPLEUR

- Une **diversité d'environnements professionnels** touchés : scolaire, cantines, extrascolaire, petite enfance et médico-social
- Un projet **d'adaptation du programme aux CFA** en collaboration, avec d'autres Maisons de la Nutrition

UNE ACTION EFFICACE

- 6 mois après une formation, 90% des professionnels ont **intégré les nouvelles pratiques**
- La confiance existante entre les professionnels et leurs publics cibles faciliterait **l'évolution des comportements alimentaires**

UNE ACTION COHÉRENTE

- Répond à des axes du **PNASS (Programme National Nutrition Santé) 4** et du **PNA**
- Constitue une passerelle entre **Contrat Local de Santé (CLS) et PAT**
- Permet une vraie **transversalité** au sein des collectivités pour intégrer enjeux de santé dans les axes d'éducation alimentaires des PAT

UNE ACTION PERTINENTE

- La formation comprend une **phase de terrain** avec un diagnostic de la situation initiale
- Répond aux enjeux des PAT **de développer des actions en lien avec la santé** et nutrition



LES CLÉS DE SUCCÈS

- » La mise en place d'un **Contrat Local de Santé** par la collectivité, condition sine qua non pour que la Maison de la Santé puisse intervenir.
- » Une **intervention post-formation** ponctuelle de la Maison de la Nutrition, selon les besoins, afin de s'assurer de l'appropriation des concepts par les professionnels.

« Les techniciens ont peur de se disperser alors que ce sont des projets transversaux, c'est là qu'il faudrait arriver à faire du lien »



LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- » Le lien entre la Maison de la Nutrition et les PAT est encore à développer pour des questions d'acculturation des élus et des techniciens à travailler en transversalité sur les questions d'alimentation et santé
- » Difficultés à évaluer les changements de pratiques notamment lorsqu'il y a du turn over important au sein des structures « formées »



L'APPORT DU DISPOSITIF PAT

- » Le PAT du Triangle marnais a permis de **mettre en évidence les besoins des structures du territoire** (CCAS, Maisons de Quartier, etc.) pour adresser la question de l'alimentation durable auprès de leurs publics.
- » Le PAT a **facilité la mise en réseau et la coordination des acteurs** en lien avec la sensibilisation à l'alimentation durable, notamment grâce à la mise en place de groupes de travail et de temps de rencontres.



LES PRATIQUES À VALORISER SELON LES PORTEURS D'ACTION

- 1 La mise en réseau de la **diversité** des acteurs de l'alimentation (agriculture, santé, environnement)
- 2 L'intervention **systématique** des experts au sein des rencontres du PAT pour harmoniser les messages
- 3 Le lien **étroit** avec les **coordinateurs CLS** pour intégrer l'aspect santé dans les actions du PAT
- 4 La **demande d'avis** et de retours **systématique** des partenaires sur leur champs d'expertise en lien avec le PAT



POUR ALLER PLUS LOIN :

<https://www.maison-nutrition.fr/programme/5-sens-l'alimentation/>



#15 LA MAISON
D'ÉDUCATION À
L'ALIMENTATION DURABLE
– VILLE DE MOUANS
SARTOUX





LA MAISON D'ÉDUCATION À L'ALIMENTATION DURABLE – VILLE DE MOUANS SARTOUX



PRÉSENTATION

Porteur : Commune de Mouans-Sartoux

Localisation : Alpes-Maritimes

Spécificité territoriale : petite commune urbaine dense en première couronne périphérique de Grasse. Forte activité touristique et pression foncière limitant le maintien de l'agriculture

Taille : 10 215 habitants

État d'avancement : En fonctionnement

Thématique : Gouvernance / pilotage / communication

Champ principal durabilité : Transversal



LE CONTEXTE

En 2008 la Commune de Mouans-Sartoux se fixe comme objectif une cantine 100% Bio et un approvisionnement le plus local possible. Confrontée à des difficultés d'approvisionnement, la cantine décide de viser l'autonomie alimentaire en légumes. Une ferme municipale voit le jour en 2011 pour dédier les productions maraîchères à la restauration collective communale. En 2016, la ville décide d'amplifier son action au-delà de la restauration collective, avec un programme alimentaire plus global, intégrant notamment des objectifs d'éducation alimentaire. La Maison de l'éducation et de l'alimentation durable (MEAD) constitue **le service de la commune dédié au pilotage, à la gouvernance et à la communication de ce programme.**



5 OBJECTIFS



1

Préserver le foncier agricole et réinstaller des agriculteurs

2

Faire de l'alimentation bio et durable un enjeu économique du territoire

3

Éduquer à l'alimentation durable tous les habitants de la commune

4

Innover et expérimenter avec le monde universitaire et de la recherche

5

Essaimer l'expérience auprès d'autres collectivités

« Le projet a toujours été porté par la commune et ses agents. Au tout début c'était le service enfance qui portait le dossier. La création du service de la MEAD est née lorsque ça a pris de l'ampleur »

UNE ACTION QUI SE DISTINGUE PAR...

- » Les moyens (humains et financiers) alloués au pilotage et à la mise en œuvre du PAT
- » Son effet boule de neige et son rayonnement à l'échelle nationale et européenne
- » L'ancienneté de la démarche et son impact sur le système alimentaire

3 CHIFFRES CLÉS



92% des familles ont changé leurs pratiques alimentaires et se sont engagées vers des comportements plus durables



60 collectivités visitent la MEAD chaque année



Entre 5 et 8 salariés au sein du service de la MEAD

UNE ACTION INSPIRANTE

UNE ACTION INNOVANTE

- Unique service communal étant allé aussi loin sur le **portage d'un projet alimentaire territorial**
- La MEAD a mis en place plusieurs démarches d'évaluation, dont une **étude d'impact environnemental** du PAT

UNE ACTION D'AMPLEUR

- Cible **l'ensemble de la population** de la ville et indirectement celles de nombreux **autres territoires** de par son essaimage
- Partenariat avec l'Université de Nice pour proposer un **Diplôme Universitaire** « chef.fe de projet alimentation durable »
- Forte **couverture médiatique** du projet

UNE ACTION PARTENARIALE

- Le comité de pilotage de la MEAD **associe élus, techniciens, chercheurs, associations** (Un plus Bio, CRES PACA et CODES 06), **partenaires institutionnels, citoyens et acteurs de terrains**.
- De nombreux projets de **recherche-action** avec des universitaires et organismes de recherche

UNE ACTION COHÉRENTE

- **Articulation** avec l'Agenda 21, le PLU, le Plan régional santé environnement (PRSE), Projet Educatif Local (PEL)
- Chef de file d'un **projet européen** URBACT BioCanteens
- Associé à **d'autres outils de gouvernance** du PAT comme l'Observatoire de la restauration durable
- **Transversalité avec le service** Enfance de la ville, qui gère la restauration collective et l'animation

« On pourrait se définir comme un laboratoire recherche de politique publique en lien avec l'alimentation »

LES CLÉS DE SUCCÈS

- » L'approche partenariale et **l'ouverture à l'écosystème** de l'alimentation (institutionnel, scientifique, politique) pour enrichir et poser des regards experts sur le projet.
- » Un **travail d'évaluation** approfondi pour démontrer l'impact positif de ses actions sur le territoire et au-delà.
- » L'engagement et le **portage politique** très fort.
- » La motivation et l'**expertise des agents**.
- » **Les financements** extérieurs et les financements dédiés de la collectivité.

« Même s'il a 7 ans, c'est un outil jeune, il est possible de trouver encore d'autres manières de travailler, encore plus en collaboration, même en interne. Ça reste encore un petit ovni même au sein des services municipaux. »



LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- » Des contraintes et **lourdeurs administratives** inhérentes au portage municipal, notamment pour l'accès aux financements via des AAP.
- » Une **pérennité financière fragile** du service compte tenu du caractère novateur de ce champ de l'action publique.
- » Des **interférences** possibles avec le fonctionnement interne d'autres services de la collectivité.
- » Des liens et articulations encore peu développées avec les **politiques territoriales voisines**.



L'APPORT AU DISPOSITIF PAT



La MEAD est l'outil de pilotage du PAT, il est donc indissociable de ce dernier. La formalisation d'une instance aussi aboutie **assure la synergie et la transversalité avec les autres services / projets de la ville** et contribue à **l'impact et l'ampleur** des actions sur l'évolution du système alimentaire. Il permet de faire de la politique alimentaire une **politique centrale** de la collectivité, au même niveau que les autres politiques publiques.

« Une MEAD peut exister sans le volet essaimage. C'est un outil extrêmement puissant pour accompagner et mettre en œuvre un PAT. »



LES BONNES PRATIQUES SELON LES PORTEURS D' ACTIONS

1

Assurer une cohérence et une **adéquation entre la vision politique et les actions** mises en œuvre

2

Permettre **l'évolution et l'adaptation** du fonctionnement de **l'outil de pilotage**

3

Possibilité de mettre en place une **instance de pilotage d'envergure progressive** et sans ambition première d'essaimage



POUR ALLER PLUS LOIN :

<https://territoire-environnement-sante.fr/actions-et-projets/maison-education-alimentation-durable-mouans-sartoux>



#16 TERRES DE SOURCES
– COLLECTIVITÉ EAU DU
BASSIN RENNAIS





TERRES DE SOURCES – COLLECTIVITÉ EAU DU BASSIN RENNAIS



PRÉSENTATION

Porteur : Collectivité Eau du Bassin Rennais

Localisation : Bassin Rennais (35)

Spécificité territoriale : territoire urbain, péri-urbain et rural, fortement orienté sur les productions animales

Taille : 75 communes, 548 000 habitants

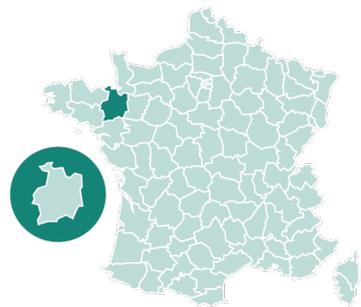
État d'avancement : en fonctionnement depuis 2015

Thématique : préservation de la ressource en eau

Champ principal durabilité : environnemental

LE CONTEXTE

Terres de Sources vise à offrir des débouchés rémunérateurs aux agriculteurs engagés pour la protection de la ressource en eau. La démarche a été initiée en 2012 avec l'élaboration du premier marché public innovant permettant l'achat local pour les restaurations collectives. La démarche se développe depuis pour intégrer un nombre croissant de restaurations collectives, avant d'aller investir le marché de la restauration commerciale et celui de la distribution grand public. Cette démarche de progrès continu exige notamment la réduction voire la non-utilisation de certains produits phytosanitaires. 7 EPCI sont partenaires de la démarche dans le cadre de leur PAT et PCAET.



L'OBJECTIF



Soutenir et encourager les agriculteurs locaux engagés à agir pour la protection de la ressource en eau.

1

Proposer de nouveaux débouchés, valorisants et rémunérateurs

2

Rassembler l'ensemble des acteurs des filières de l'alimentation dans une gouvernance partagée

« On voit la puissance de l'outil et l'enthousiasme que ça génère. On est bien structurés, le dispositif répond bien aux besoins et préoccupations. »

UNE ACTION QUI SE DISTINGUE PAR...

- » La passation de marchés publics permettant de fournir la restauration collective en produits locaux protégeant la ressource en eau.
- » L'importance accordée à l'ensemble de la chaîne alimentaire afin de structurer des filières locales rémunératrices et respectueuses de l'environnement.
- » La volonté d'essaimer la démarche partout en France.

3 CHIFFRES CLÉS



70% des exploitations engagées sont en agriculture biologique



9 ETP impliqués dans la démarche



114 producteurs, 20 transformateurs, 61 restaurations collectives et 52 points de vente engagés

UNE ACTION INSPIRANTE

UNE ACTION SYSTÉMIQUE

- Offre des **débouchés économiques** aux producteurs engagés pour la **protection de la ressource en eau**
- **L'évolution continue** des systèmes de production à l'échelle globale des exploitations agricoles, condition pour être labellisé
- Implication de **tous les acteurs de la chaîne alimentaire** avec une **approche filière**, renforcée avec la création d'une SCIC afin de faciliter l'accès aux marchés publics

UNE ACTION INNOVANTE

- Affranchissement de l'interdiction du localisme du **code européen de la commande publique** pour acheter spécifiquement auprès des producteurs locaux engagés : passage par des **marchés publics de prestation de service** de protection des ressources en eau au lieu de marchés publics de fournitures de denrées alimentaires
- Création d'un **label** Terres de Sources pour rendre les produits identifiables par les consommateurs
- Création d'une SCIC rassemblant **agriculteurs, transformateurs, collectivités et consommateurs**, en charge du développement des débouchés des produits, de la logistique, de la diffusion du label, de l'animation des filières de production, et des services aux producteurs
- Des **prix fixés collégialement** avec l'ensemble des acteurs, pour des contrats de 3 ans

UNE ACTION TRANSPOSABLE

- Un **besoin partagé** par de nombreux territoires
- Une **démarche active** de l'équipe Terres de Sources pour **encourager sa réplication** sur d'autres territoires, avec plusieurs collectivités y travaillant déjà

UNE ACTION PARTENARIALE

- **60 partenaires** institutionnels et/ou des filières alimentaires soutenant la démarche et près de **200 acteurs engagés**
- Une SCIC à **105 associés**, dont 67 fermes, 3 groupements de producteurs, 7 associations, 7 collectivités

« Même en appliquant le scénario Afterres2050, on sera toujours déficitaires en fruits et excédentaires en lait. On peut donc imaginer des partenariats entre les territoires une fois qu'il y aura de nombreux Terres de Sources en France. »

LES CLÉS DE SUCCÈS

- » Avoir de **l'audace** dans les décisions politiques et dans la gestion de l'ensemble des briques du dispositif.
- » Avoir une **vision de l'évolution** du dispositif sur le territoire, tout en avançant pas à pas.
- » Impliquer et rendre acteurs **l'ensemble des maillons de la chaîne alimentaire**.
- » Développer la **confiance entre les différents acteurs économiques** des filières de production.
- » Avoir des **porteurs de projets motivés et enthousiastes**, prêts à s'engager pour relever les défis de production et transformation.
- » Être clair sur les **résultats** à attendre de la démarche, et ne pas laisser croire qu'elle va résoudre toutes les problématiques de qualité des eaux. Elle se veut complémentaire d'autres dispositifs.

« Pour nous, c'est un outil de transition : la transition doit être systémique, et l'outil est systémique au service de la transition. »



 EAU DU BASSIN RENNAIS

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- » Trouver la **bonne échelle territoriale** : suffisamment petit pour avoir une bonne force de frappe sur ce territoire, mais suffisamment grand pour tenir compte de l'organisation des filières alimentaires.
- » Réussir à **monter des filières aux surcoûts limités** par rapport à l'existant, afin que la démarche fonctionne du point de vue économique.
- » Des **financements non assurés** à moyen et long terme, compliquant la poursuite de travaux ambitieux.



L'APPORT DU DISPOSITIF PAT

- » Mettre en cohérence les différentes initiatives sur le sujet de l'alimentation.
- » Renforcer la conviction et la motivation des différents acteurs économiques à s'engager pour une alimentation plus durable et les faire se rencontrer.
- » Donner de la légitimité aux démarches portées par les acteurs du territoire, comme Terres de Sources.
- » Préparer le territoire à d'autres projets en instituant un cadre favorable, en particulier grâce à l'interconnaissance des acteurs - qu'ils soient propres au territoire ou qu'ils soient essaimés sur d'autres territoires, comme Terres de Sources souhaiterait l'être.
- » Influencer les autres politiques publiques des collectivités afin qu'elles prennent en compte les enjeux d'alimentation.



LES BONNES PRATIQUES SELON LES PORTEURS D' ACTIONS

1

Associer et rendre actrices un maximum de **structures partenaires**

2

Commencer par les **marchés publics** qui sont emblématiques, et avoir la volonté d'aller investir tous les autres marchés.

3

Identifier et s'appuyer sur les **acteurs moteurs** tout au long de la chaîne de production et de consommation

4

Mettre suffisamment de **moyens** dans la démarche (volonté politique)

**POUR ALLER PLUS LOIN :**<https://terresdesources.fr/>



#17 SENSIBILISATION AU
RISQUE DE RUPTURE
ALIMENTAIRE – PROJET DE
RECHERCHE-ACTION
ATLASS 2





SENSIBILISATION DE LA PLÉNIÈRE DU PAT AU RISQUE DE RUPTURE ALIMENTAIRE - PROJET DE RECHERCHE-ACTION ATCLASS 2



PRÉSENTATION

Porteur : Projet de recherche-action ATCLASS 2

Localisation : PNR du Perche (28, 61)

Spécificité territoriale : territoire rural touristique, historiquement bocager et où les grandes cultures se développent

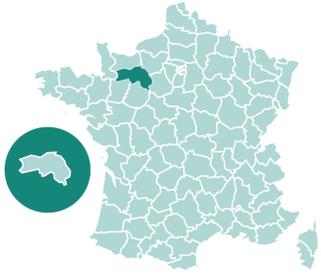
Taille : 91 communes, 74 000 habitants

État d'avancement : en fonctionnement depuis 2022

Thématique : résilience alimentaire

Champ principal durabilité : économie





LE CONTEXTE

Le risque de rupture des chaînes d'approvisionnement alimentaires est peu pris en compte dans les stratégies alimentaires, nationales comme territoriales. Pourtant, la répétition et superposition des crises géopolitiques (guerres, pandémies, ...) représentent une forte menace pour notre système alimentaire. Face à ce constat, le projet de recherche-action ATLASS 2 vise à décrypter, anticiper et outiller les acteurs et les territoires. Le PNR du Perche faisant partie des 6 territoires impliqués, une sensibilisation de la plénière du PAT à ce risque a eu lieu en mai 2023 par un atelier de mise en situation et une conférence.



3 OBJECTIFS



1

Faire prendre conscience de l'enjeu à toutes les parties prenantes du PAT

2

Mettre les acteurs en situation afin d'anticiper les réactions et d'évaluer les marges de manœuvre du territoire, en prévention et en réaction

3

Contribuer à un projet de recherche-action susceptible d'avoir un impact national

« Des élus ont encouragé la démarche car on ne se pose jamais ces questions : or on a vécu la crise sanitaire du covid, et c'est le maire qui est sollicité dans ces moments-là. »

UNE ACTION QUI SE DISTINGUE PAR...

- » La prise en compte d'une **menace largement ignorée** mais bien réelle
- » Un format « **jeu sérieux** » réunissant de **nombreux acteurs**, représentatifs des parties prenantes du PAT
- » La participation à un projet de **recherche-action**

3 CHIFFRES CLÉS



70 personnes

présentes à la conférence



Un projet gratuit

pour le PNR financé via ATLASS 2



30 participants à l'atelier sur les **100** que comporte la plénière du PAT

UNE ACTION INSPIRANTE

UNE ACTION PERTINENTE

- La prise en compte de **toutes les parties prenantes** du PAT
- L'**imagination des mesures** pouvant être prises, donc ouverture à la mise en place de mesures préventives
- La participation à un projet d'**ampleur nationale**, avec une **ambition de transmission** du retour d'expérience et du jeu sérieux lorsqu'il sera abouti
- Un **sujet crucial** pour l'ensemble de la chaîne alimentaire, à toutes les échelles...

UNE ACTION INNOVANTE

- La résilience alimentaire est **rarement abordée**
- Un **jeu sérieux** simulant une crise majeure tout en prenant en compte les spécificités du territoire
- L'inscription dans un projet de **recherche-action**

UNE ACTION SYSTÉMIQUE

- De la prise de hauteur sur l'**organisation des systèmes alimentaires globalisés**
- La prise en compte de **toutes les conséquences possibles d'une crise** sur le territoire
- La recherche **par tous les types de parties prenantes** de solutions à apporter face à la menace

UNE ACTION D'AMPLEUR

- A la hauteur des espérances pour l'atelier avec **30 places toutes pourvues**, moins pour la conférence avec seulement **70 participants** pour une capacité de 300 places.
- Des **retombées larges et potentiellement structurantes** à travers le projet de recherche-action : attentes des résultats par l'équipe d'ATLASS II, l'ADEME Normandie, la Région Normandie, le GIEC Normand

”

« Cet atelier n'intervient pas dans une pensée alarmiste, mais plutôt dans une logique de faire émerger de nouvelles idées. Le Parc est censé innover concernant la résilience alimentaire, donc cet atelier de recherche est idéal. »

LES CLÉS DE SUCCÈS

- » Faire partie des réseaux liés aux PAT et aux stratégies alimentaires de territoire afin de se voir proposer des **opportunités** : projets de recherche-action comme celui-ci, évènements, financements...
- » **Inscrire l'action dans le temps** : Un changement de mentalité s'est opéré entre les premiers échanges et le déroulé de la sensibilisation; les acteurs ont pris conscience de la fragilité des chaînes d'approvisionnement mondialisées, et se sont emparés de la démarche.

« Le contexte national et international qui change, les crises, ça nous montre qu'on ne va pas rester nantis. »



LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- » Convaincre les membres de la plénière de l'intérêt de la démarche, d'autant plus que les premiers échanges sont antérieurs à la crise du coronavirus : il fallait dépasser la résistance au changement.
- » Certains membres avaient peur que la démarche effraie la population : l'argument que seuls les membres de la plénière du PAT participeraient a permis de répondre à cette inquiétude.





L'APPORT DU DISPOSITIF PAT

- » Offrir des **opportunités** de participation à des démarches expérimentales innovantes, à travers les réseaux de PAT
- » **Mettre en cohérence** l'ensemble des actions menées sur l'alimentation sur un territoire
- » (Re)mettre en évidence les **spécificités du territoire** grâce au diagnostic, au-delà de ce que la collectivité sait déjà, ce qui permet de mener ensuite des actions adaptées à la réalité locale
- » **Evaluer** les actions mises en place



LES BONNES PRATIQUES SELON LES PORTEURS D' ACTIONS

1

Prendre en compte la temporalité de l'accompagnement du changement

2

S'impliquer dans les réseaux, notamment de PAT, afin de créer des opportunités pour innover et expérimenter

3

Transmettre et capitaliser les expériences entre territoires



POUR ALLER PLUS LOIN :

<https://projet-atlass.org/>



#18 DÉVELOPPEMENT DE
L'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE PAR LA
DÉMARCHE « BIOCAD »
– DOUAISIS AGGLO





DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE PAR LA DÉMARCHE « BIOCAD » - DOUAISIS AGGLO



PRÉSENTATION

Porteur : Douaisis Agglo

Localisation : Nord (59)

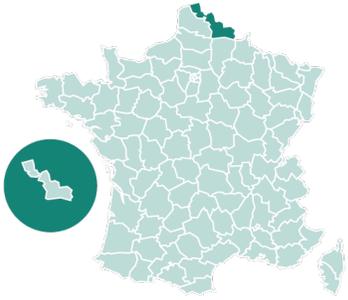
Spécificité territoriale : territoire périurbain, taux de pauvreté élevé, grandes cultures (blé, pommes de terre, betteraves sucrières) et polyculture-polyélevage

Taille : 35 communes, 150 000 habitants

État d'avancement : concertation à partir de 2014 et plan d'action opérationnel en 2016

Thématique : agriculture et alimentation biologique

Champ principal durabilité : environnemental



LE CONTEXTE

Douaisis Agglo est engagée sur l'alimentation durable depuis 2007, avec un PAT reconnu en 2017. Celui-ci se décline en 3 politiques permettant une action systémique : agricole (AGRICAD, depuis 2007), alimentaire (ALIMCAD, depuis 2017) et biologique (BIOCAD, depuis 2014). Cette dernière vise le développement de l'agriculture et de l'alimentation biologique sur le territoire. Les autres formes d'agriculture ne sont pour autant pas exclues et les moyens d'action sont diversifiés : aides financières, mise à disposition de ressources, chartes coconstruites, structuration de filières...



UN OBJECTIF

Développer l'Agriculture Biologique au travers de :

1

L'accompagnement à l'installation et à la **conversion** : aides financières, espaces-tests agricoles, appui technique...

2

L'accompagnement au **changement de pratiques des acteurs du système alimentaire** : stratégie foncière, amélioration des conditions de travail, structuration de filières bio territoriales...

3

Développement de la **consommation de produits bio** : habitants, restaurateurs, restauration collective

UNE ACTION QUI SE DISTINGUE PAR...

- » Une vision systémique, faisant la part belle à l'agriculture mais aussi à l'ensemble de la chaîne alimentaire locale.
- » Des actions **d'ordinaire peu accessibles aux EPCI**, permises par des négociations avec les autres collectivités territoriales et le volontarisme des élus.

3 CHIFFRES CLÉS



Multiplication par 10

de la SAU en bio entre 2013 et 2021



51 signataires

de la charte



16 producteurs certifiés AB, sur les 180 du territoire, contre 6 en 2013

UNE ACTION INSPIRANTE

UNE ACTION PÉRENNE

- Un **portage politique** fort, entraînant :
- Une **équipe importante**, avec un chargé de mission à temps plein pour chaque pilier du PAT
 - Une **projection à plusieurs années** pour les acteurs impliqués
 - Une relation de **confiance** entre élus et monde agricole
 - Une **bonne articulation avec les autres politiques publiques** portées par l'agglomération

UNE ACTION D'AMPLEUR

- Publics principaux : **agriculteurs, société civile, institutions, élus**
- Projets avec d'autres opérateurs économiques : structuration de filières avec des **coopératives**, conventions de partenariats avec des **restaurateurs**
- Intégration de BIOCAD aux démarches autour de la **précarité alimentaire**

UNE ACTION QUALITATIVE

- Travaux sur **l'ensemble de la chaîne alimentaire** et pas seulement la production agricole
- Propriétés **intrinsèques à la bio** : modes de production sans recours aux produits chimiques de synthèse
- Prise en compte de **l'accessibilité sociale, économique et géographique** : construction de partenariats entre épiceries sociales et solidaires et distributeurs bio

UNE ACTION PARTENARIALE

- **8 agents** sur le PAT dont un dédié à BIOCAD, imbrication avec des actions **d'autres services**, forte implication des **élus**
- Environ **70 partenaires** : techniques, économiques, institutionnels, associatifs
- Financement de **projets** : Région Hauts-de-France, DRAAF, DREETS, Fondation Carasso (TETRAA), Agence de l'Eau Artois-Picardie, ...

« Bien que les conventions financières soient établies pour un voire deux ans, les actions sont construites sur plusieurs années avec nos partenaires. Les relations de confiance avec les partenaires permettent la continuité des actions en cohérence avec les enjeux du territoire. »

LES CLÉS DE SUCCÈS

- » Le portage et le courage politiques, permettant la **pérennité** de la politique mise en œuvre.
- » **Ne pas opposer les types d'agricultures** (bio vs non bio) et surmonter les clivages à travers un travail d'explication continu auprès de tous les acteurs afin de créer des relations de confiance.
- » Engager dès la concertation des **actions simples pour mobiliser les acteurs** et les embarquer dans la démarche.
- » Accompagner **tous les acteurs, dont ceux éloignés de l'alimentation durable**, pour qu'ils puissent exprimer leurs problématiques dans des espaces institutionnalisés et que la **réalité du terrain** soit prise en compte par les décideurs.

« Chaque territoire a ses spécificités : son histoire, sa culture, ses productions agricoles. Chaque plan d'action doit être adapté aux enjeux locaux »



LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- » **Dépasser les idées reçues** sur l'agriculture biologique :
 - De certains partenaires qui percevaient le bio et l'agroécologie comme une menace
 - De certains membres de la société civile, pour qui le bio était la seule option possible quel que soit le contexte.
- » **Une politique dont on voit les effets sur le long terme**, car elle implique des changements de pratiques structurants.
- » **Un contexte national et international** pouvant impacter directement le territoire et pour lequel les marges de manœuvre peuvent être limitées



L'APPORT DU DISPOSITIF PAT

- » Avoir une politique agricole et alimentaire globale qui n'est pas uniquement centrée sur le bio, ce qui permet de **travailler avec tous les agriculteurs du territoire** et donc d'avoir une vision systémique des enjeux.
- » Décliner les politiques de l'agglo au niveau des communes, pour 2 municipalités volontaires, sous forme d'un PAT communal : la commune est le premier échelon de proximité avec les habitants et peut donc développer des actions en s'appuyant sur les envies et les besoins des acteurs locaux. Le développement des projets alimentaires communaux permet de renforcer l'impact et les actions de la politique agricole et alimentaire communautaire.



LES BONNES PRATIQUES SELON LES PORTEURS D' ACTIONS

1

Prendre le temps de la rencontre et de la concertation pour construire un **projet multi-partenarial**

2

Dédier des **moyens humains et financiers** suffisants au PAT, dès le départ

3

S'assurer que tous les acteurs sont **outillés pour s'exprimer dans le cadre institutionnel**, afin de réellement les prendre en compte dans le PAT



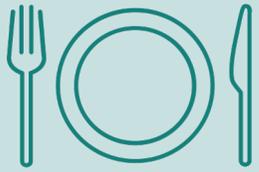
POUR ALLER PLUS LOIN :

<https://www.douaisis-agglo.com/environnement/agriculture-et-alimentation/demarche-biocad>



#19 SUBVENTION POUR LA
CONSTRUCTION DE
CHAMBRES FROIDES
ÉCOLOGIQUES – GRAND
AVIGNON





SUBVENTION POUR LA CONSTRUCTION DE CHAMBRES FROIDES ÉCOLOGIQUES - GRAND AVIGNON

PRÉSENTATION

Porteur : Grand Avignon

Localisation : Ferme de la Durette, dans la ceinture verte d'Avignon (84)

Spécificité territoriale : territoire périurbain orienté fruits, légumes et viticulture, taux de pauvreté élevé

Taille : 1 ferme pilote accompagnée par le GRAB

État d'avancement : en fonctionnement depuis 2022

Thématique : infrastructures agricoles et agro-alimentaires

Champ principal durabilité : environnemental



LE CONTEXTE

La Ferme de la Durette est une ferme pilote en agroforesterie fruitière et en agroécologie située en ceinture verte d'Avignon, lancée et accompagnée par le Groupe de Recherche en Agriculture Biologique (GRAB) depuis 2012, gérée par un collectif agricole depuis 2016. Au fur et à mesure de son développement, les besoins en stockage ont augmenté : de nouvelles chambres froides, éco-construites et performantes énergétiquement, ont été conçues en 2021. Ce projet s'inscrit dans la continuité des actions de la ferme expérimentale et en raison de son coût élevé, des financements ont été nécessaires. Le PAT alors émergent a contribué au lancement de sa dynamique.



3 OBJECTIFS



- 1 Pour le **GRAB** : augmenter et affiner le stockage des fruits et légumes récoltés tout en limitant l'impact de la construction et la consommation énergétique, avec une visée expérimentale.
- 2 Pour les **marâchers de la ferme** : améliorer l'ergonomie de l'outil, pour gagner en efficacité et confort, limiter les pertes en conservation.
- 3 Pour les **financeurs** (PAT du Grand Avignon, ADEME PACA) : soutenir un projet innovant, potentiellement répliquable et cohérent avec leurs ambitions en matière d'alimentation durable.

« En 2019, le PAT était vraiment émergent : c'est un soutien rapide à mettre en place, quand il y a les énergies locales et les moyens humains motivés pour porter le projet. La collectivité est juste financeur, c'est vraiment une initiative locale. »

UNE ACTION QUI SE DISTINGUE PAR...

- » L'attention forte portée à l'**impact environnemental** des chambres froides tout au long de leur **cycle de vie**
- » La posture du **PAT comme financeur d'initiatives locales**, en parallèle des actions qu'il porte par ailleurs.

3 CHIFFRES CLÉS



10 à 15 °C de différence avec l'extérieur permise par l'isolation, même sans faire fonctionner la chambre



60% de réduction de la consommation électrique par rapport à des chambres froides classiques (test en cours)



70 000€ d'investissement, financé par le PAT (25%), l'ADEME (50%) et la fondation JM Bruneau (25%).

UNE ACTION INSPIRANTE

UNE ACTION COHÉRENTE

- Une réponse immédiate aux besoins de la ferme de la Durette, mais **pensée dès le départ avec un potentiel plus large** une fois les chambres bien maîtrisées et évaluées :
 - La conviction par le PAT et l'ADEME que le stockage des fruits et légumes à la ferme est un **sujet d'avenir pour le territoire**
 - Un projet de **location de l'espace non-utilisé** aux maraîchers voisins intéressés
 - Un souci d'évaluation des performances dès le départ, dans une optique de **réplicabilité à moindre coût** pour d'autres agriculteurs
- **Plus de 200 visiteurs annuels**, souvent curieux sur les chambres froides
- Une articulation avec **d'autres initiatives locales** : serres bioclimatiques (mêmes partenaires), plan d'action du PAT, PCAET, ... qu'elles soient **antérieures ou postérieures**

UNE ACTION PARTENARIALE

En plus du GRAB, de l'équipe de la Durette et des **financeurs**, mobilisation de plusieurs partenaires locaux, portant des valeurs de solidarité et de respect de l'environnement :

- Ingénierie climatique et dimensionnement des besoins en froid : association **Le Geres**
- Conception des caissons en bois : Association pour la Promotion des Techniques Ecologiques (**APTE**)
- Construction : association d'insertion **Le Village**

UNE ACTION INNOVANTE

- Eco-conception : identification du compromis permettant de gérer au mieux 45 fruits et légumes différents. Eco-construction : ossature en bois local, isolant en balle et paille de riz de Camargue, groupes froids fonctionnant avec un gaz à faible pouvoir réchauffant (1234Z)
- Réflexion préalable sur la conception adaptée aux besoins de la ferme sur plusieurs années et aux contraintes existantes : **pas de modèle duquel s'inspirer**
- Un appui sur des **partenaires locaux, engagés** socialement et écologiquement
- Une **démarche expérimentale**, suivie et évaluée par plusieurs acteurs, dans une **optique d'essaimage à des fermes classiques** rencontrant les mêmes problématiques, très fréquentes dans la région

« On essaie de parler d'adaptation au changement climatique : déjà qu'on aura du mal à faire pousser des cultures, on a vraiment intérêt à être bon sur le stockage. Il y a besoin d'étaler la capacité de vente des produits, et on ne peut pas faire 30 chambres froides : d'où l'intérêt de tester et que ce soit utile pour tous. »

LES CLÉS DE SUCCÈS

- » Travailler avec des **structures partenaires déjà connues** grâce à d'autres projets communs et aussi intéressées par la démarche, en définissant bien la place de chacune.
- » Adopter une démarche de recherche et développement : faire un **suivi pluriannuel des résultats**, mettre en place des **essais**...
- » Assumer que l'outil est cher pour une exploitation agricole classique, mais que c'est acceptable pour une ferme pilote à **valeur démonstrative**

« Il ne faut pas forcément chercher à avoir un outil aussi élaboré partout : on a 5 caissons différents dans ce cadre expérimental, donc c'est une Rolls Royce. 2 caissons ça peut suffire en mettant une très bonne isolation en matériau éco-sourcé »



LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- » Un projet atypique pour lequel le financement n'était pas évident à trouver.
- » Un nécessaire **compromis entre l'optimisation de l'outil et son prix**, pour permettre une réduction supérieure de la consommation électrique, il aurait été idéal d'avoir un seul groupe froid plutôt qu'un par chambre, mais cela coûtait trop cher.





L'APPORT DU DISPOSITIF PAT

- » Le **financement direct** du projet dans le cadre d'une subvention de l'ensemble de la ferme à hauteur de 20 000 € / an sur 2 ans.
- » Appuyer la **demande de financement** auprès de l'ADEME, pour qui un critère important est que les résultats de la démarche puissent à terme servir à tous les PAT et tous les porteurs de projets autour de l'alimentation durable.
- » Faciliter la **valorisation des expérimentations** auprès des acteurs institutionnels et des acteurs économiques du Grand Avignon.



LES BONNES PRATIQUES SELON LES PORTEURS D' ACTIONS

- 1 Travailler en partenariat avec des **structures locales expérimentées** sur la conception d'outils similaires
- 2 Faire un comparatif « **avec/sans** chambre froide écologique », mais aussi « chambre froide **classique / écologique** »
- 3 Profiter du **cadre PAT** et de la dimension **d'utilité partagée** du projet pour le financer



POUR ALLER PLUS LOIN :

<https://www.grab.fr/creer-une-chambre-froide-eco-responsable-lexemple-de-la-durette/>



#20 SELF ZÉRO
PLASTIQUE ET ZÉRO
BIODÉCHET VÉGÉTAL NON
VALORISÉ – COMMUNE DE
SAINT VALLIER DE THIEY





SELF « ZÉRO PLASTIQUE ET ZÉRO BIODÉCHET VÉGÉTAL NON VALORISÉ » - COMMUNE DE SAINT VALLIER DE THIEY



PRÉSENTATION

Porteur : Commune de Saint Vallier de Thiey (06)

Localisation : Alpes-Maritimes

Spécificité territoriale : commune rurale, peu dense

Taille : 3 671 habitants

État d'avancement : en fonctionnement

Thématique : restauration collective durable /
Valorisation des déchets / Réduction du plastique

Champ principal durabilité : environnemental



LE CONTEXTE

Dans le cadre de l'amélioration de sa démarche alimentation durable au sein de ses cantines, la commune de Saint Vallier de Thiey a relancé son marché public de restauration collective en 2019 en intégrant dans son cahier des charges des critères exigeants sur la qualité des repas. L'action a été labellisée PAT en 2021. Cette même année, après avoir travaillé avec son prestataire sur la qualité du contenu des assiettes, la commune a décidé d'entreprendre une démarche de réduction des déchets en renonçant aux contenants individuels (yaourts, fromages...), serviettes jetables et en valorisant les biodéchets végétaux.



2 OBJECTIFS



1

Éliminer le plastique et les déchets non alimentaires du self en travaillant un maximum de produits bruts, en renonçant aux portions individuelles et en mettant en place des serviettes en tissu

2

Valoriser 100 % des biodéchets d'origine végétale : les biodéchets sont valorisés pour l'alimentation d'animaux de particulier.

« Nous n'avons plus de poubelles dans les cantines. »

UNE ACTION QUI SE DISTINGUE PAR...

- » Son ambition d'éliminer totalement les emballages plastiques
- » La déclinaison de l'ambition au travers du cahier des charges du marché public
- » L'atteinte rapide des objectifs fixés par la commune

3 CHIFFRES CLÉS



350 enfants touchés



0 déchets non valorisés



Un coût d'opération de **1040 €** pour l'achat de 240 serviettes en tissus

UNE ACTION INSPIRANTE

UNE ACTION PARTENARIALE

- 
- Implication des élus, du prestataire, des équipes de cantines et des familles
-

UNE ACTION COHÉRENTE

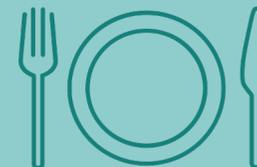
- 
- Découle d'une ambition plus large de fournir une alimentation de qualité et durable aux enfants de la commune. La réduction des déchets résulte surtout du passage à des repas issus de produits bruts et cuisinés sur place.
-

UNE ACTION EFFICACE

- 
- Zéro déchet non organique en sortie de self
 - 100% des biodéchets d'origine végétale valorisés pour l'alimentation animale
 - Les enfants et les familles ont accepté le nouveau fonctionnement des serviettes en tissu
-

UNE ACTION PERTINENTE

- 
- Répond à la future obligation (1^{er} janvier 2024) exigeant que les collectivités collectent et trient les biodéchets à la source en vue de leur valorisation
-



LES CLÉS DE SUCCÈS

- » Le partenariat avec le prestataire de repas, structure de dimensionnement local, en échange constant avec la commune et pouvant s'adapter facilement à ses demandes.
- » Pour la mise en place des serviettes en tissu, **une approche progressive**, classe par classe qui s'est par la suite étendue à toutes les classes et ce sur les 2 écoles communales.

« Le plus grand frein a été la peur du changement et de la surcharge de travail pour les équipes. Les choses se sont mises en place au fur et à mesure. Les nouvelles habitudes sont maintenant très bien intégrées dans le quotidien des équipes. »



LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- » Les freins aux changements : de longs temps de discussions pour rassurer et accompagner les équipes sur l'aspect logistique du changement de pratique au self et en salle ainsi que pour le remplacement des serviettes jetables.
- » Le surcoût des yaourts commandés en seaux plutôt qu'en emballages individuels qui a engendré une augmentation tarifaire d'environ 35%.



L'APPORT DU DISPOSITIF PAT

- » A permis d'intégrer les actions dans la démarche globale du PAT afin que les équipes puissent mieux comprendre les motivations du changement.
- » A permis de **mettre en cohérence** différentes actions qui, individuellement, ne semblaient pas impactantes ou structurantes pour le territoire.

« Le PAT nous a permis de structurer le projet alimentaire initial, de fédérer davantage les acteurs du projet et d'avoir une ligne de conduite comprise et connue de tous »



LES BONNES PRATIQUES SELON LES PORTEURS D' ACTIONS

- 1 Mettre en place une **démarche d'accompagnement** des équipes en cuisine en favorisant la communication interne
- 2 S'appuyer sur un **acteur moteur** voulant lancer la dynamique
- 3 Oser l'**expérimentation** sur 1 classe / 1 école et l'amplifier par la suite



POUR ALLER PLUS LOIN :

<https://optigede.ademe.fr/fiche/cantines-self-zero-plastique-et-zero-biodechet-vegetal-non-valorise>



#21 RÉSEAU DE FERMES
SEMENCIÈRES –
MÉTROPOLE DE LYON





RÉSEAU DE FERMES SEMENCIÈRES – MÉTROPOLE DE LYON



PRÉSENTATION

Porteur : Métropole de Lyon

Localisation : Grand Lyon (69)

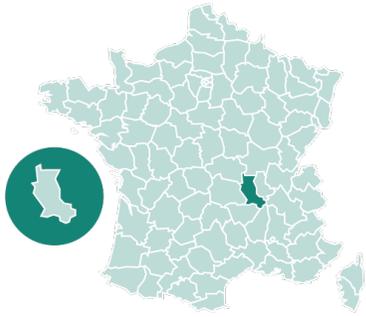
Spécificité territoriale : territoire urbain dense, très faible place du secteur agricole

Taille : 59 communes, 1,4 million d'habitants

État d'avancement : en cours de déploiement depuis 2022

Thématique : adaptation au dérèglement climatique

Champ principal durabilité : environnemental



LE CONTEXTE

En raison de leur dépendance aux grands semenciers, les agriculteurs sont limités dans leurs possibilités d'adaptation au dérèglement climatique. Les variétés anciennes ou d'autres territoires peuvent être plus résilients que les variétés commerciales, mais il est difficile pour les agriculteurs d'obtenir des semences en grand nombre et de bien les cultiver. Une première ferme pilote a été créée avec une association conservatoire de semences locales, le CRBA, en capitalisant sur ses connaissances scientifiques et techniques, et des essais avec des groupes d'agriculteurs. Une fois les premiers résultats consolidés, d'autres fermes seront créées.



3 OBJECTIFS



1

Identifier les **espèces et variétés adaptées** aux conséquences locales du dérèglement climatique, nutritives et goûteuses, et mettre au point des **méthodes de culture** adéquates.

2

Diffuser gratuitement ces semences aux agriculteurs locaux, qui pourront ensuite la **multiplier** et en **échanger**.

3

Assurer les **débouchés** des cultures et l'**amplification** de la démarche.

« Ce serait génial d'un point de vue social que les agriculteurs n'aient pas besoin d'acheter de la semence, et encore plus s'ils arrivent à produire la leur »

UNE ACTION QUI SE DISTINGUE PAR...

- » La prise en compte d'un **sujet rarement traité mais fondamental** pour les systèmes alimentaires
- » Une **démarche « open source »**, promouvant la diffusion et l'appropriation de ses résultats par un maximum d'acteurs, sans vente par qui que ce soit

3 CHIFFRES CLÉS

 **2,5 hectares**

Pour la première ferme

 **Environ 300 variétés**

De céréales, fruits et légumes

 **Un objectif de 4 ETP/ha**, au CRBA

UNE ACTION INSPIRANTE

UNE ACTION PERTINENTE

- 
- Un contexte valable partout en France :
- Un cadre législatif limitant fortement l'utilisation de semences fermières par les agriculteurs, entraînant une **dépendance aux variétés commerciales**
 - Des variétés commerciales **uniformisées et peu résistantes** à la variabilité météorologique
 - Des conséquences du **dérèglement climatique** brutales et parfois imprévisibles
 - Les semences anciennes et fermières comme **gage d'adaptation, de résilience et d'indépendance** pour les agriculteurs, tout en offrant des **qualités nutritives et gustatives**
 - **Méthodes de culture** différentes des variétés commerciales et selon le territoire, devant être expérimentées, caractérisées puis appropriées par les agriculteurs

UNE ACTION SYSTÉMIQUE

- 
- Perspectives pour la **production agricole** : adaptation au dérèglement climatique, impact réduit sur la biodiversité à l'échelle du paysage et parcellaire, diversification économique
 - Perspectives pour l'**alimentation** : produits nutritifs et goûteux, travaux engagés en structuration de filière (farine notamment) et pour une valorisation en restauration hors domicile

UNE ACTION TRANSPOSABLE

- 
- Un contexte valable dans tout le pays, rendant l'action **pertinente partout**
 - La présence de **nombreux conservatoires** de semences anciennes et fermières, ayant des connaissances sur les propriétés et méthodes de culture de ces variétés, permettant la **capitalisation et diffusion de ces savoirs**
 - Des **agriculteurs motivés** et prêts à s'investir dans la production de semence

UNE ACTION INNOVANTE

- 
- **Prise en main** du sujet des semences
 - Constitution en **réseau** afin de maximiser le potentiel
 - Projets de création de **filiales** locales sur des **produits peu communs**
 - Un **modèle juridique ad hoc** de don et de protection des semences fermières, encore en élaboration



« On travaille aussi avec les communautés de communes aux alentours, qui s'intéressent à ce sujet-là. Ce n'est pas tout à fait sur notre territoire, mais ce n'est pas grave, on sait que le PAT est bien plus large : l'idée est que ça diffuse. »

LES CLÉS DE SUCCÈS

- » Placer les **aspects humains** au cœur de la démarche, en étant présent aux côtés des acteurs et en le leur montrant.
- » S'appuyer sur un **partenaire technique** compétent dans son domaine, avec les ressources humaines suffisantes pour se lancer dans le projet.
- » Réfléchir activement au **cadre juridique** le plus adapté pour le don de semences, très encadré : passer des conventions d'expérimentation avec des agriculteurs au lancement du projet.

« C'est transposable, certainement : on peut faire des choses du moment qu'on trouve des bons acteurs. Sur les semences, d'autres choses existent déjà partout. »



MÉTROPOLE

GRAND LYON

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- » Un projet qui s'inscrit dans un temp long car nécessitant beaucoup d'animation et du temps pour mobiliser et former les agriculteurs et les faire travailler en réseau.





L'APPORT DU DISPOSITIF PAT

- » Une politique agricole historique, soutenant depuis longtemps le CRBA.
- » L'impulsion de la collectivité permet de créer une dynamique chez les agriculteurs, qui sont réceptifs mais n'auraient pas d'eux-mêmes lancé une démarche aussi approfondie sur la thématique des semences.



LES BONNES PRATIQUES SELON LES PORTEURS D' ACTIONS

- 1 Travailler avec un **partenaire technique** ayant démontré sa connaissance du sujet et disposant de moyens humains suffisants
- 2 Veiller constamment à l'**aspect humain**
- 3 Etablir un **business model** cohérent, assurant la solidité du projet



POUR ALLER PLUS LOIN :

https://www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/media/pdf/espace-presse/dp/2022/20220614_dp_fermes-semencieres.pdf¹⁸⁰